



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent de la science et de la recherche

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 011

Le jeudi 5 mai 2022

Présidente : L'honorable Kirsty Duncan



Comité permanent de la science et de la recherche

Le jeudi 5 mai 2022

• (1830)

[Traduction]

La présidente (L'hon. Kirsty Duncan (Etobicoke-Nord, Lib.)): Chers collègues, la séance est ouverte. Nous nous réunissons dans le cadre d'une webdiffusion.

[Français]

Je vous souhaite la bienvenue à la 11^e réunion du Comité permanent de la science et de la recherche.

[Traduction]

Le Bureau de régie interne invite les comités à respecter les protocoles de santé suivants, qui seront en vigueur jusqu'au 23 juin 2022. Toutes les personnes désireuses d'entrer dans la Cité parlementaire doivent être entièrement vaccinées contre la COVID-19. Toutes les personnes qui participent en présentiel doivent porter un masque, sauf lorsqu'elles sont assises à leur place pendant les délibérations. Vous pouvez vous adresser à notre excellent greffier si vous avez besoin de plus amples renseignements sur les mesures préventives en matière de santé et de sécurité.

Je ferai personnellement respecter ces mesures et, comme toujours, je vous remercie de votre collaboration.

[Français]

La réunion d'aujourd'hui se déroule dans un format hybride, conformément à l'ordre de la Chambre des communes du 25 novembre 2021.

[Traduction]

Voici quelques règles à suivre. Des services d'interprétation sont disponibles pour cette réunion. Vous pouvez vous exprimer dans la langue officielle de votre choix. Au bas de votre écran, vous pouvez choisir entre parquet, anglais et français. Si vous souhaitez parler, la fonction « Lever la main » se trouve dans la barre d'outils principale.

[Français]

Je vous rappelle que vous devez vous adresser à la présidence dans toutes vos interventions.

[Traduction]

Le greffier du Comité et moi-même suivrons une liste des interventions de tous les députés.

Nous souhaitons la bienvenue à nos témoins de ce soir. Nous vous sommes reconnaissants de votre temps et de votre dévouement et nous avons hâte de vous entendre.

Andrea Wishart, étudiante à l'Université de la Saskatchewan, s'exprimera à titre personnel. Nous accueillons aussi Benjamin Bergen, président du Conseil canadien des innovateurs, et Nicholas

Schiavo, son directeur des affaires fédérales. Et nous entendrons également Ron McKerlie, président-directeur général du Mohawk College.

Vous aurez chacun cinq minutes pour faire votre exposé. Merci encore de vous joindre à nous. Commençons.

Madame Wishart, vous avez cinq minutes.

Mme Andrea Wishart (étudiante de doctorat, University of Saskatchewan, à titre personnel): Je vous remercie de m'avoir invitée aujourd'hui. Je vous parle depuis Saskatoon, en Saskatchewan, sur le territoire visé par le Traité n^o 6, terre natale de la Nation métisse.

Je suis étudiante au doctorat et chargée de cours occasionnelle en biologie à l'Université de la Saskatchewan. J'ai été présidente de l'association des étudiants diplômés en biologie de mon département et je suis actuellement conseillère postdoctorale auprès d'étudiants des cycles supérieurs pour la Société canadienne d'écologie et d'évolution. Ces fonctions m'ont permis de comprendre que nous avons des talents incroyables au Canada, mais aussi que les chercheurs en début de carrière affrontent aujourd'hui des difficultés et des choix difficiles, mais je m'adresse à vous aujourd'hui à titre personnel — à titre de Canadienne ayant reçu une formation supérieure en sciences de la vie et pleine d'espoir pour la prochaine étape de ma vie.

Au cours des dernières semaines, des témoins vous ont parlé de la trajectoire de carrière typique d'une personne comme moi. Même si j'ai obtenu mon baccalauréat il y a plus de 10 ans, je suis toujours considérée comme une chercheuse en début de carrière. Il y aura donc encore beaucoup de bifurcations. Que ces voies divergentes mènent au secteur privé, au gouvernement ou au milieu universitaire, il est essentiel qu'elles offrent des choix au lieu d'être des points de pincement où nous perdons des talents.

Mes recherches visent à comprendre comment les animaux décident d'agir lorsqu'ils ont des ressources énergétiques limitées. Puis-je m'épanouir et investir dans mon avenir, dans la prochaine génération, ou est-ce que je peine à survivre une journée de plus? Je constate, dans le comportement des écureuils que j'étudie comme biologiste, les compromis que les chercheurs en début de carrière doivent faire compte tenu de ressources limitées, mais je vois aussi ce que l'augmentation des ressources pourrait offrir, c'est-à-dire permettre de survivre et de prospérer.

La population canadienne est extraordinairement instruite. Cela s'explique par le fait que nous faisons valoir nos nombreux atouts. Ces atouts sont, par exemple, nos programmes de maîtrise de recherche, qui sont considérés comme des réalisations importantes en soi. Ces programmes nous permettent de compter sur une main-d'œuvre dotée d'un ensemble de compétences de recherche grâce aux possibilités offertes aux gens qui n'ont pas besoin de faire un doctorat complet ou ne le désirent pas, ou qui veulent suivre une voie différente au doctorat. Personnellement, j'ai fait une maîtrise en génomique des souris et j'ai décidé d'utiliser ces compétences dans un domaine différent au doctorat en m'intéressant à l'écologie et à l'évolution. Investir dans les étudiants à la maîtrise, c'est investir dans le Canada.

La prochaine grande étape est le doctorat — du moins si on peut obtenir le financement très concurrentiel, mais assez bas. S'il tient le coup, à la fin de cet apprentissage, le chercheur aura acquis des années d'expérience pratique en statistique, en communications et en résolution créative de problèmes. Tout cela peut servir à régler les problèmes d'aujourd'hui et de demain et à réaliser les progrès dont nous avons besoin pour faire avancer la société. Le doctorat est un long processus. C'est souvent très difficile. Mais on y gagne un esprit prêt à mettre en pratique des compétences aiguisées. Investir dans les étudiants au doctorat, c'est investir dans le Canada.

Mais où les mettre au travail et avec quel financement? C'est une autre étape importante qui a d'énormes répercussions sur la vie et la carrière de l'intéressé et sur la main-d'œuvre du pays. Voyez-vous, à ce stade, le chercheur a passé des années à payer des frais de scolarité sans cesse croissants avec des allocations restées stagnantes depuis des années. Ce sont des années durant lesquelles il n'est pas possible de faire des économies, ce qui rend moins intéressant un poste postdoctoral relativement peu rémunéré. Même les prestigieuses bourses postdoctorales du CRSNG, qui sont très concurrentielles, ne sont toujours pas supérieures à 45 000 \$ par an. Cette situation suffit à faire de la perspective d'études postdoctorales bien financées ou de salaires industriels plus concurrentiels à l'extérieur du Canada une solution envisageable — et un point de pincement après tant d'investissements dans des personnes maintenant menacées par la possibilité limitée de les intégrer dans les secteurs où elles sont le plus nécessaires. Investir dans des études postdoctorales, c'est investir dans le Canada.

En investissant dans l'éducation et l'innovation, le Canada a investi en moi. J'aperçois maintenant la prochaine croisée des chemins. Où mettre mes compétences au travail et avec quel financement? Est-ce que je peux fonder une famille tout en poursuivant une carrière en sciences, ou est-ce que je vais faire partie des statistiques du tuyau percé? Nous avons mis en place des mécanismes qui ont fait leurs preuves à maintes reprises, comme le financement de Mitacs et celui des trois organismes subventionnaires, mais, comme un muscle qui s'atrophie au fil du temps, la valeur monétaire et l'accessibilité de ces mécanismes s'affaibliront progressivement si l'on n'y réinvestit pas régulièrement.

Le fait que le Comité auquel je m'adresse ce soir ait été constitué par un vote unanime en dit long sur la valeur que les citoyens et nos représentants accordent à la santé de l'écosystème de la science et de la recherche au Canada. Nous sommes des chercheurs en début de carrière formés au Canada et nous voulons rester ici. Nous voulons faire notre part. En nous engageant dans une carrière enracinée dans la science et la recherche, nous affirmons notre conviction qu'un avenir meilleur est possible. Nous avons simplement besoin de ressources pour survivre et prospérer.

Je vous remercie.

• (1835)

La présidente: Merci beaucoup, madame Wishart. Je sais que le Comité dans son ensemble vous souhaite du succès pour votre doctorat. Vous avez ici un comité très intéressé.

Nous passons maintenant au représentant du Conseil canadien des innovateurs.

Vous avez cinq minutes. Allez-y.

M. Nicholas Schiavo (directeur, Affaires fédérales, Conseil canadien des innovateurs): Bonsoir, madame la présidente, messieurs les vice-présidents et distingués membres du Comité permanent des sciences et de la recherche. Je vous remercie de me donner l'occasion de vous parler aujourd'hui de l'étude sur les meilleurs talents, la recherche et l'innovation.

Je m'appelle Nicholas Schiavo et je comparais ce soir à titre de directeur des affaires fédérales au nom du Conseil canadien des innovateurs. J'accompagne le président du CCI, Benjamin Bergen.

Nous sommes un conseil commercial national qui représente 150 entreprises parmi celles qui connaissent la croissance la plus rapide au Canada. Nos entreprises membres ont leur siège social au Canada, emploient plus de 52 000 personnes partout au pays et sont des chefs de file du marché dans les secteurs de la santé, des technologies propres et financières, de la cybersécurité et plus encore.

Tout au long de la pandémie de COVID-19, la numérisation de l'économie et des services publics du Canada a augmenté rapidement. Cette transformation, qui se poursuit depuis de nombreuses années, a créé de l'innovation et de la prospérité dans de nombreux secteurs. Mais elle a aussi accru la pression exercée sur les entreprises canadiennes en croissance à la recherche d'employés qualifiés ayant les compétences nécessaires pour alimenter un avenir numérique où la croissance puisse être soutenue.

Les priorités dont je vais parler aujourd'hui concernent les entreprises canadiennes en croissance et leur aptitude à former, à attirer et à retenir les meilleurs talents qui pourront améliorer les résultats du Canada en matière d'innovation, de développement et de commercialisation. Cet objectif est essentiel pour que le Canada demeure concurrentiel dans l'économie mondiale et intangible d'aujourd'hui.

J'aimerais d'abord vous parler des pressions exercées sur les entreprises canadiennes de technologie à la recherche de talents hautement qualifiés.

Selon un récent rapport du Conseil des technologies de l'information et des communications, les entreprises numériques du Canada emploieront 2,26 millions de Canadiens d'ici 2025. Cela représente 11 % de tous les emplois au pays. Il y faudra 250 000 emplois supplémentaires au cours des trois prochaines années.

Les membres du CCI et les entreprises canadiennes en croissance ont l'intention de créer bon nombre des nouveaux emplois nécessaires, mais ils sont confrontés à un grave problème d'offre. Malheureusement, ces entreprises n'arrivent même pas à garder leur main-d'œuvre. Elles doivent croître rapidement, et l'apport des meilleurs talents reste une priorité constante.

Un récent sondage mené auprès des membres du CCI révèle que la plupart des entreprises envisagent d'augmenter leurs effectifs de 20 % cette année seulement. Ce sont 10 000 travailleurs qui vont s'ajouter à nos entreprises et à notre économie d'ici la fin de l'année.

Il faut rappeler que, en plus du secteur privé, le secteur public est également frappé par la pénurie de main-d'œuvre qualifiée au Canada. En avril, un porte-parole du Centre de la sécurité des télécommunications a pris acte de cette crise en déclarant que le recrutement de main-d'œuvre canadienne dans le secteur de la cybersécurité reste « difficile et hautement concurrentiel ».

Pendant des années, la pénurie de main-d'œuvre qualifiée a été une préoccupation majeure pour le CCI, mais l'élargissement récent du travail à distance n'a fait qu'exacerber le problème. Les travailleurs qualifiés du Canada font maintenant partie d'un marché du travail mondial où la géographie n'a plus autant d'importance. Nos innovateurs canadiens font face à la concurrence féroce d'entreprises mondiales qui peuvent offrir des salaires beaucoup plus élevés pour la même génération de travailleurs hautement qualifiés. Cela accentue la tendance inflationniste des salaires dans nos entreprises.

Au début de l'année, le CCI a fait enquête auprès de ses membres à ce sujet pour constater que les attentes salariales ont augmenté de 20 à 25 % au cours de la dernière année. Ce n'est pas viable. C'est pourquoi le CCI a récemment publié une stratégie sur les talents et les compétences comprenant 13 recommandations principales pour répondre aux besoins de main-d'œuvre qualifiée des entreprises qui connaissent la croissance la plus rapide au pays. Je me ferai un plaisir d'en discuter avec vous aujourd'hui.

Ces recommandations soulignent la nécessité d'accroître la formation, le recrutement et le maintien en poste des travailleurs qualifiés dans les entreprises canadiennes. Cette stratégie a été élaborée en collaboration avec des entrepreneurs canadiens et avec l'écosystème de l'innovation pour formuler des recommandations stratégiques claires et concrètes visant à régler ce problème sous tous ses angles.

Ces recommandations portent sur quatre domaines.

Premièrement, il s'agit de recruter en attirant plus de talents technologiques au Canada, en mettant à jour les codes nationaux de classification des professions, en élargissant la reconnaissance d'autres titres de compétences et en améliorant le volet des talents mondiaux et la stratégie en matière de compétences mondiales.

Deuxièmement, il s'agit de produire des talents en soutenant financièrement les entreprises canadiennes qui améliorent les compétences de leur main-d'œuvre et en incitant les établissements postsecondaires à offrir de meilleures possibilités d'apprentissage par l'expérience.

Troisièmement, il s'agit de garder les talents en proposant des solutions novatrices pour aider les nouveaux diplômés à rembourser leurs dettes d'études et en s'engageant à ne pas modifier les options d'achat d'actions des employés comme principal incitatif pour les innovateurs canadiens.

Enfin, nous sommes conscients qu'il n'existe pas de solution miracle ni de solution universelle pour remédier à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Nous recommandons plutôt une stratégie pangouvernementale pour renforcer les capacités et envisager toutes les politiques et tous les programmes économiques sous l'angle des talents spécialisés.

En conclusion, en apportant des changements judicieux aux stratégies en vigueur et en élaborant de nouvelles mesures au besoin, il est possible de s'assurer que les entreprises canadiennes en croissance aient accès à des talents de calibre mondial et qu'elles deviennent des chefs de file dans l'économie numérique. Sans cette base solide d'entreprises canadiennes en croissance, nous ne pourrions pas favoriser la croissance économique et produire la richesse publique nécessaire pour payer les services publics dont dépendent les Canadiens.

Merci. Je serai heureux de répondre à vos questions.

● (1840)

La présidente: Merci de nous avoir fait part de votre point de vue. Nous sommes très heureux de vous accueillir comme témoins ce soir.

Écoutez maintenant Ron McKerlie, président-directeur général du Mohawk College. Soyez le bienvenu, monsieur.

M. Ron McKerlie (président-directeur général, Mohawk College): Merci, madame la présidente, et merci au Comité de me permettre de m'adresser à vous ce soir. J'ai le privilège d'être président-directeur général du Mohawk College, dont le siège social se trouve à Hamilton, en Ontario. C'est l'un des 10 meilleurs collèges de recherche au Canada.

Les partenaires communautaires et industriels s'adressent à notre collège pour répondre à leurs besoins en matière de perfectionnement de la main-d'œuvre, pour obtenir des formations rapides et pour relever rapidement les défis qui limitent leur productivité. Nous offrons aux étudiants une expérience essentielle, en partenariat avec les chercheurs, pour développer et déployer des innovations personnalisées qui augmentent l'efficacité et donnent aux organisations un avantage concurrentiel. Ces partenariats permettent aux employeurs d'attirer et de retenir des travailleurs hautement qualifiés et compétents.

Aujourd'hui, j'aimerais recommander quatre mesures qui auraient un impact important et durable sur les collèges canadiens, nos employeurs et les collectivités que nous desservons.

La première concerne les étudiants étrangers. De nombreuses villes, comme Hamilton, s'efforcent d'attirer et de retenir des étudiants étrangers pour répondre aux besoins criants de main-d'œuvre. Pour ce faire, il est indispensable que le gouvernement fédéral crée les conditions nécessaires pour faire du Canada une destination de choix pour les étudiants étrangers. L'approbation rapide et efficace des visas d'études et l'accès facile aux permis de travail après l'obtention du diplôme permettront au Canada d'attirer les meilleurs et les plus brillants éléments dans nos collectivités. Des programmes d'emploi incitatifs visant précisément les étudiants et les diplômés étrangers permettront de leur offrir plus de possibilités immédiates de s'établir et de contribuer à l'économie. Les programmes incitatifs conçus pour aider les diplômés étrangers à créer leur propre entreprise permettront également au Canada d'être une destination de choix. Ces possibilités inciteront les étudiants étrangers à vivre et à s'établir dans la collectivité avec leur famille, à acheter une propriété et à devenir des éléments importants de l'économie locale.

La première mesure recommandée est donc de continuer à trouver des moyens de permettre aux étudiants étrangers d'avoir plus facilement accès aux études au Canada, notamment en facilitant l'obtention des visas d'études et à des permis de travail postuniversitaires, et d'envisager d'offrir aux employeurs des programmes incitatifs ciblés pour qu'ils embauchent des étudiants et des diplômés étrangers.

Ma deuxième recommandation concerne la rétention de la main-d'œuvre. Il faut encourager les étudiants canadiens à s'établir dans la région. Dans le cadre de leurs études, bon nombre de nos étudiants participent à des projets, à des programmes d'alternance travail-études et à des stages avec des employeurs, offrant ainsi un travail significatif...

• (1845)

La présidente: Je suis désolée de vous interrompre, monsieur McKerlie. Nous devons nous arrêter un instant.

Monsieur Blanchette-Joncas, vous avez la parole.

[Français]

M. Maxime Blanchette-Joncas (Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques, BQ): Merci, madame la présidente.

Il n'y a pas d'interprétation depuis environ 20 secondes.

[Traduction]

La présidente: Merci, monsieur Blanchette-Joncas.

Excusez-moi, monsieur McKerlie. Pourriez-vous revenir environ 20 secondes en arrière?

Merci.

M. Ron McKerlie: La première mesure recommandée serait de continuer à trouver des moyens de faciliter et d'améliorer l'accès aux études des étudiants étrangers au Canada, notamment en facilitant l'obtention de visas d'études et de permis de travail postuniversitaires, et d'envisager d'offrir aux employeurs des programmes incitatifs ciblés pour qu'ils embauchent des étudiants et des diplômés étrangers.

Ma deuxième recommandation concerne le maintien en poste. Nous devons encourager les étudiants canadiens à s'établir dans la région. Dans le cadre de leurs études, beaucoup de nos étudiants participent à des projets, à des programmes d'alternance travail-études ou à des stages chez des employeurs offrant un apprentissage utile et intégré au travail, mais l'emploi ne se prolonge pas au-delà de la période initiale parce que les PME n'ont pas les moyens d'embaucher et de garder ces étudiants après l'obtention de leur diplôme.

La deuxième mesure recommandée serait d'envisager des programmes aidant les petites et moyennes entreprises à embaucher des étudiants pendant leurs études, puis à les garder au travail à mesure que l'entreprise innove et renforce ses capacités. Cela profiterait à l'étudiant et à l'employeur et consoliderait la collectivité.

La troisième mesure concerne les possibilités de financement des collèges. Je veux d'abord remercier le gouvernement du Canada des nombreux programmes actuellement financés dans notre secteur. Nous avons cependant des défis à relever. De nos jours, les collèges doivent attendre les appels de propositions qui sont affichés une ou deux fois par an, et ces derniers, bien souvent, ne correspondent pas aux possibilités de projets et créent une situation d'urgence inutile pour les partenariats et les propositions. Par ailleurs, je ferais res-

pectueusement valoir que six à huit mois, c'est trop long pour l'examen d'un projet.

La troisième mesure serait d'offrir des programmes à inscriptions continues, avec des dates de demande mobiles et de multiples occasions de soumettre des propositions. On sait que les collèges réagissent rapidement aux besoins du secteur privé, et, si l'on prévoyait un accès continu aux fonds de recherche, on leur permettrait d'aider les entreprises et les partenaires du secteur privé à élaborer rapidement de nouvelles technologies et de nouveaux procédés.

Enfin, le Comité a récemment entendu nos amis et partenaires de Collèges et instituts Canada, Denise Amyot et le président du Collège Durham, Don Lovisa. Je partage leur point de vue sur l'importance du financement des projets de recherche appliquée dans les collèges canadiens. Par exemple, les projets de recherche appliquée du Mohawk College ont permis de recueillir plus de 3,3 millions de dollars l'an dernier auprès du secteur privé, alors que nous n'avons obtenu que 17 600 \$ du fonds de soutien à la recherche.

La dernière mesure que nous recommandons serait d'accroître le financement du fonds de soutien à la recherche ou de créer pour les collèges une nouvelle option de financement permettant d'élargir et d'exécuter des projets de recherche en collaboration avec divers secteurs en réponse à des besoins uniques.

Les collèges de partout au Canada sont profondément engagés dans les collectivités qu'ils desservent. Nous formons et éduquons la main-d'œuvre locale, et les collèges soutiennent et renforcent les entreprises, les industries et les organisations. Les collèges ont un rôle central dans les collectivités dont ils contribuent à accélérer le dynamisme et la prospérité. Votre appui à notre rôle et à notre mission est grandement apprécié.

En terminant, j'aimerais vous remercier du temps que vous nous consacrez ce soir. Je me ferai un plaisir de vous en dire plus pendant la période de questions.

• (1850)

La présidente: Merci beaucoup.

Je tiens vraiment à remercier tous les témoins. Nous vous sommes reconnaissants de partager votre expertise ce soir.

Nos collègues ont de nombreuses questions et nous allons donc passer à la première série, à raison de six minutes par question.

Nous allons commencer par M. Tochor.

M. Corey Tochor (Saskatoon—University, PCC): Merci beaucoup.

Je vais partager mon temps avec Mme Gladu. Elle a aussi des questions pour ce groupe de témoins.

Je m'adresse au représentant du Conseil canadien des innovateurs. Vous avez proposé la création de microtitres de compétence dans le cadre de partenariats entre le milieu universitaire et le secteur privé pour former des travailleurs à la fine pointe de la technologie. Pourriez-vous nous en dire davantage sur le rôle que le gouvernement fédéral pourrait jouer dans ce processus?

M. Nicholas Schiavo: Concernant les titres de compétence étrangers ou autres, des travailleurs hautement qualifiés du secteur de la technologie pourraient ne pas avoir les titres de compétence ou l'éducation officiels que nous recherchons habituellement. Qui plus est, nous constatons que les entreprises novatrices peuvent avoir besoin d'un large éventail de compétences techniques, selon le produit, le service ou le secteur d'activité qu'elles essaient de perturber ou de transformer. Comme ce secteur évolue très rapidement, le modèle traditionnel pourrait ne plus suffire. C'est vraiment ce que nous disent nos membres.

En fait, je pense que cette recommandation part de l'idée que le gouvernement devrait assouplir le système d'immigration pour permettre l'examen d'un plus grand nombre de candidats autodidactes ou ayant d'autres parcours éducatifs. Il faut bien sûr appliquer des critères et mettre en place des garde-fous. Nous et nos membres serions très désireux de participer et de mener des consultations pour nous assurer qu'il y ait une sorte de catégorie. Je crois, au fond, que nous devrions nous éloigner du parcours d'études officiel, qui est en train de devenir un fardeau pour le marché des talents.

Je ne sais pas si M. Bergen a quelque chose à ajouter.

M. Benjamin Bergen (président, Conseil canadien des innovateurs): Merci, monsieur Schiavo.

À l'appui des observations précises du député, le gouvernement fédéral pourrait effectivement examiner le mode de distribution des fonds attribués au perfectionnement et au recyclage professionnels...

La présidente: Je suis désolée, monsieur Bergen. Je vais devoir vous interrompre. Nous n'avons pas d'interprétation. Donnez-nous un instant.

Il n'a pas le bon micro.

M. Benjamin Bergen: Nous avons essayé différents micros de mon côté. Je vais donc me retirer et laisser M. Schiavo prendre le relais au nom de notre organisation.

La présidente: Merci de votre courtoisie.

M. Nicholas Schiavo: Merci, monsieur Bergen.

Je vais essayer de prolonger la réflexion de M. Bergen en vous disant que, en effet, le gouvernement fédéral pourrait aussi jouer un rôle dans le perfectionnement et le recyclage professionnels. Il y a des exemples, partout au Canada, d'entreprises canadiennes qui ont déjà élaboré des programmes de formation répondant aux besoins du secteur privé. Le gouvernement fédéral pourrait offrir, par exemple, une aide financière ou un allègement fiscal pour aider ces entreprises à fournir ce perfectionnement.

Nous avons constaté que le secteur privé — nos innovateurs — intervient là où nous en avons besoin. Une aide financière du gouvernement fédéral contribuerait grandement à stimuler l'offre de perfectionnement des compétences partout au Canada.

M. Corey Tochor: Rapidement, y a-t-il des programmes provinciaux semblables qui donnent de bons résultats dans notre pays? S'il n'y en a pas ici, y a-t-il d'autres pays qui, selon vous, arrivent à concrétiser ce que vous proposez ici?

M. Nicholas Schiavo: C'est une excellente question. Concernant les programmes provinciaux, je vous reviendrai à ce sujet. Je me ferai un plaisir de communiquer cette information à votre bureau.

Concrètement, je peux vous donner l'exemple de l'entreprise montréalaise FX Innovation. Cette entreprise s'est associée à l'Uni-

versité d'Ottawa pour mettre sur pied le programme CloudCampus, qui permet d'élargir l'éventail des rôles dans le secteur de l'infonuagique. Il y a un autre excellent exemple en Alberta. L'organisme Calgary Economic Development a accordé du financement à AltaML pour lui permettre de créer son laboratoire d'intelligence artificielle appliquée, qui vise à former des talents en IA pour l'écosystème technologique.

Ces deux exemples de l'écosystème de l'innovation se mobilisant en faveur du recyclage professionnel nous tiennent beaucoup à cœur. Le gouvernement fédéral peut-il apporter une aide? C'est vraiment ce dont nous voulons discuter.

• (1855)

M. Corey Tochor: Je vais céder le temps qu'il me reste à ma collègue.

Mme Marilyn Gladu (Sarnia—Lambton, PCC): Merci.

Ma question s'adresse à Mme Wishart. Comme première femme ingénieure à la Chambre des communes et comme femme ayant commencé sa carrière en construisant des toilettes pour femmes partout où je travaillais parce qu'il n'y en avait pas, ma question est la suivante. Pensez-vous qu'il reste du travail à faire pour éliminer la discrimination contre les femmes comme obstacle à l'attraction des meilleurs talents au Canada?

Mme Andrea Wishart: Merci. C'est une excellente question. Je vous remercie de votre travail de pionnière.

C'est vrai qu'il est difficile à bien des égards d'être une femme de science, même aujourd'hui. Il me semble que le plus gros problème ne se pose pas tellement dans le domaine de la formation universitaire, où, même jusqu'au doctorat, il y a un nombre relativement élevé de femmes. Le gros problème, et c'est celui que je dois affronter maintenant, est le passage du doctorat au secteur privé ou aux bourses postdoctorales.

Je rappelle que les femmes n'obtiennent qu'environ 35 % des bourses de recherche postdoctorale du CRSNG. Seulement 37 % des demandeurs sont des femmes. C'est extrêmement faible. Cela s'explique en partie par des années et des années de frais de scolarité toujours plus élevés et de coût de la vie toujours plus élevé également, alors que les bourses et les allocations offertes aux étudiants sont restées essentiellement les mêmes. En particulier, les bourses de BESC M et de ES D n'ont pas changé depuis 2003 et elles se situent sous le seuil de la pauvreté.

Quand des gens comme moi arrivent à la fin de leur doctorat, après avoir dépensé pendant des années beaucoup d'argent en frais de scolarité, ils n'ont pas d'économies. Et il arrive un moment où il n'est tout simplement plus possible de continuer à recevoir du financement dans ce genre de cheminement de carrière. Il s'agirait donc surtout d'investir dans ce genre de possibilités, notamment au stade postdoctoral, pour essayer d'accroître la participation des femmes...

La présidente: Merci, madame Wishart. Je suis désolée de vous interrompre.

Merci de vos questions, monsieur Tochor et madame Gladu.

Monsieur Collins, vous avez six minutes.

M. Chad Collins (Hamilton—Est—Stoney Creek, Lib.): Merci, madame la présidente.

Bienvenue aux témoins et merci d'être parmi nous ce soir.

Je vais commencer par M. McKerlie, du Mohawk College.

Soyez le bienvenu, monsieur.

J'aimerais revenir sur la question de l'immigration, que vous avez abordée dans vos recommandations. Une observation revient sans cesse dans les témoignages — M. Schiavo ayant été très succinct à ce sujet —, à savoir qu'il s'agit d'un marché du travail mondial et que la concurrence y est féroce.

Quand des pratiques d'immigration sont discriminatoires — et nous avons pu le constater sous la dernière administration américaine —, on peut se rendre compte, je crois, de ses effets sur le marché du travail et sur l'attraction et le maintien en poste des meilleurs talents. On a pu constater l'exode de cerveaux aux États-Unis, dont le Canada a bénéficié pendant un certain nombre d'années.

Ma question à M. McKerlie est la suivante: à quel point est-il important que nos politiques et nos lois en matière d'immigration permettent d'attirer des gens d'autres régions du monde et de faire savoir au reste du monde — surtout aux jeunes qui s'intéressent à nos collèges et à nos universités — que nous sommes ouverts que nous accueillons des immigrants de partout?

M. Ron McKerlie: Merci, monsieur Collins. C'est un plaisir de vous voir. Merci de votre appui à Hamilton et à Stoney Creek.

Il est évidemment très important que l'image du Canada demeure aussi intacte qu'elle l'est partout dans le monde quand il s'agit d'attirer des talents.

La plupart des étudiants étrangers à qui je parle — ils sont environ 5 000 actuellement dans notre collège — viennent au Canada avec un rêve, qui est non pas de travailler pour un patron, mais de lancer leur propre entreprise. Beaucoup d'entre eux viennent de familles d'entrepreneurs. Beaucoup d'entre eux prévoient déjà de créer une entreprise ou de faciliter l'expansion de l'entreprise familiale.

Toute nouvelle politique qui aiderait des entrepreneurs à venir au pays, à étudier dans nos collèges et nos universités et à démarrer leur propre entreprise serait extrêmement utile. À l'heure actuelle, l'un des plus grands obstacles auxquels ils se heurtent est l'accès à des capitaux après l'obtention de leur diplôme pour démarrer ou faire fructifier une entreprise.

Mais ils ont des alternatives. C'est un monde plein de possibilités, et, pendant qu'IRCC tarde à approuver des visas, ils peuvent aller ailleurs commencer leurs études plus rapidement. Il conviendrait, dans la mesure du possible, de résorber ces arriérés et de raccourcir les délais d'obtention de visa pour les étudiants.

• (1900)

M. Chad Collins: Je vous remercie de vos réponses.

Dans le même ordre d'idées, je sais bien que les voyages d'étudiants au Canada, notamment au Mohawk College — mais aussi à l'Université McMaster —, ont été limités pendant la pandémie. Je suppose que le collège a dû suspendre ce genre d'activités pendant quelques années, quand les voyages étaient interrompus non seulement ici au Canada, mais partout dans le monde.

Comment la situation a-t-elle évolué depuis l'ouverture des frontières? Que devraient être, selon vous, les priorités immédiates du gouvernement à cet égard?

Vous nous avez recommandé quatre mesures. Laquelle est la plus urgente, monsieur Bergen, du point de vue de la relance postpandémie des collèges et du recrutement des meilleurs talents?

M. Ron McKerlie: Merci beaucoup.

IRCC a fait œuvre utile en permettant aux étudiants étrangers de commencer leurs études au Canada depuis l'étranger pendant la pandémie et d'étudier ainsi à distance pendant un certain temps avant de venir au Canada. Cela nous a été très utile, et nous avons donc pu aider les étudiants étrangers tout au long de la pandémie.

Il se trouve que, pour un certain nombre de raisons, dont certains enjeux actuels sur la scène géopolitique mondiale, nous avons un très grand nombre d'étudiants. Nous recevons actuellement plus de 12 000 demandes d'étudiants étrangers pour le collège seulement. L'Université McMaster compte également un nombre important d'étudiants étrangers.

Notre plus grand besoin en ce moment est probablement d'éliminer l'arriéré des demandes de visa et de nous assurer que nous pouvons faire venir ces étudiants au Canada pour qu'ils puissent poursuivre ou commencer leurs études ici.

Beaucoup de ceux qui sont prêts à accepter des emplois salariés auront des offres d'emploi à la fin de leurs études. Ce ne sera pas un problème. Il y a un très grand nombre de postes vacants presque partout au Canada. Pour l'instant, il s'agit de faire venir ces étudiants au pays et de leur accorder le droit d'établissement pour qu'ils puissent poursuivre ou commencer leurs études.

M. Chad Collins: Merci.

Monsieur Schiavo, je crois qu'il me reste moins d'une minute. Vous avez recommandé un certain nombre de mesures au Comité. Quelle serait, pour vous, la priorité absolue pour faciliter la relance postpandémie et attirer les meilleurs talents?

M. Nicholas Schiavo: Honnêtement, ce qui est déterminant, c'est l'urgence de la situation. Nos membres nous disent qu'ils ont besoin de talents tout de suite, voire avant-hier. Nous lançons des ballons d'essai et nous parlons de perfectionnement et de recyclage professionnels, mais je crois que l'immigration est la clé quand il s'agit d'attirer les meilleurs talents.

En écho aux autres témoins, je dirais que, si l'on pouvait raccourcir les délais d'IRCC et, idéalement, régler en 48 heures les demandes de visa dans le cadre du volet des talents mondiaux, cela permettrait d'attirer beaucoup plus facilement les meilleurs talents vers les entreprises et les innovateurs canadiens.

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Collins.

[Français]

Je vous donne la parole pour six minutes, monsieur Blanchette-Joncas.

M. Maxime Blanchette-Joncas: Merci beaucoup, madame la présidente.

Tout d'abord, je salue mes collègues, ainsi que les témoins qui sont avec nous ce soir.

Mes premières questions s'adresseront à MM. Bergen et Schiavo du Conseil canadien des innovateurs.

Messieurs, j'ai pris le temps d'analyser les documents que vous avez produits, notamment celui qui s'intitule « Stratégie du Conseil canadien des innovateurs en matière de gestion des talents et des compétences ». Sa lecture permet de constater que la situation de la main-d'œuvre est très préoccupante, en particulier pour les entreprises innovantes. On le voit dans le secteur de la haute technologie.

Ce document mentionne l'existence d'une hausse inflationniste des salaires pour les talents technologiques. Au cours de la dernière année, un bond de 20 % a été enregistré.

Pouvez-vous expliquer au Comité ce qui découle d'une progression aussi rapide?

• (1905)

M. Nicholas Schiavo: Merci, monsieur Blanchette-Joncas.

Si vous me le permettez, je vous répondrai en anglais.

[Traduction]

À mon avis, les grandes entreprises multinationales qui s'installent au Canada aspirent les talents technologiques locaux et provoquent une inflation des salaires, mais elles peuvent aussi embaucher des Canadiens de l'étranger. Maintenant que le travail à distance est très courant, il s'agit vraiment d'une course mondiale aux talents technologiques.

C'est ainsi que des Canadiens cherchent d'autres emplois ailleurs. Ils se tournent vers les grandes multinationales qui peuvent leur offrir des salaires exorbitants dès le départ et absorbent ainsi les talents canadiens, l'innovation canadienne et la propriété intellectuelle canadienne.

Il ne s'agit pas d'empêcher ces multinationales de faire des affaires — nous sommes favorables à la concurrence —, mais nous devons nous assurer qu'il y a suffisamment de talents pour que les entreprises d'innovation canadiennes puissent survivre. Il s'agit de former plus de gens dans le domaine des STIM, de perfectionner leurs compétences, d'attirer plus de talents technologiques, et d'aider les Canadiens à rembourser leurs dettes d'études afin qu'ils demeurent au Canada et y restent fidèles, mais nous avons vraiment besoin d'avoir accès à tous les moyens possibles pour essayer de faire face à l'inflation des salaires.

[Français]

M. Maxime Blanchette-Joncas: Merci beaucoup, monsieur Schiavo.

Il y a une chose que je tente de m'expliquer. Vous pouvez peut-être aider le Comité à comprendre.

J'ai consulté l'Indice mondial de l'innovation de 2021, et le Canada y fait assez piètre figure. Le pays est tout de même membre du G7, mais il se retrouve au 16^e rang mondial de cet indice.

Selon vous, qu'est-ce qui explique cela? Pourquoi le Canada ne réussit-il pas à faire bonne figure et à se démarquer sur la scène internationale, particulièrement si l'on se fie à l'Indice mondial de l'innovation?

[Traduction]

M. Nicholas Schiavo: Je ne connais pas cet indice. Comme je n'en ai pas connaissance, j'hésite à répondre.

Je dirais que le Canada a du mal à soutenir les entreprises en croissance, et c'est vraiment la raison pour laquelle le CCI a été

créé, pour aider les entreprises canadiennes à forte croissance qui cherchent à prendre de l'expansion et à se développer. C'est vraiment là que notre pays a du mal à suivre.

Il y a plusieurs raisons à cela. Je crois que le Canada peut faire beaucoup plus en matière de développement et de protection de la PI. Au cours des prochaines semaines et des prochains mois, le CCI s'intéressera plus particulièrement à la modernisation du crédit d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental.

Le programme de RS&DE est évidemment un énorme programme au Canada. Il est essentiel aux innovateurs canadiens, mais nous espérons travailler avec le gouvernement pour trouver des moyens de l'améliorer et, au final, d'en faire plus largement profiter les entreprises canadiennes d'innovation.

[Français]

M. Maxime Blanchette-Joncas: Je vous remercie beaucoup de votre réponse.

Je comprends que vous ne connaissez pas l'Indice mondial de l'innovation. Je tente de savoir une chose: de votre côté, de quelle façon mesurez-vous le progrès en innovation du Canada? Sur ce point, pouvez-vous répondre au Comité?

[Traduction]

M. Nicholas Schiavo: Je suis désolé, monsieur Blanchette-Joncas, mais pourriez-vous expliciter votre question?

[Français]

M. Maxime Blanchette-Joncas: Oui.

J'aimerais savoir de quelle façon vous mesurez la progression de l'innovation au Canada.

[Traduction]

M. Nicholas Schiavo: D'accord. Pour le moment, je n'ai pas de réponse claire à vous donner, mais je me ferai un plaisir de faire un suivi.

Je dirais cependant que, du point de vue qualitatif, nos membres et l'ensemble de l'écosystème préfèrent se concentrer sur l'innovation ici-même et déterminer ce qui fonctionne ou pas pour les innovateurs canadiens. Dans les conversations que j'ai eues au cours des dernières semaines, on m'a surtout parlé des obstacles systématiques que sont la difficulté d'accès à des capitaux, la protection de la propriété intellectuelle et le recrutement de talents. C'est ce qui nous préoccupe le plus, et nous examinons constamment les mesures de haut niveau qui y ont trait.

[Français]

M. Maxime Blanchette-Joncas: Merci beaucoup.

Monsieur Schiavo, parmi les 13 recommandations du CCI, soit le Conseil canadien des innovateurs, on trouve la mise en place d'un sommet national entre les représentants des universités et des gouvernements provinciaux et fédéral, afin de mettre en place une stratégie nationale.

Que pouvez-vous dire au Comité à ce sujet? Selon vous, quelle est la vision actuelle du Canada en matière d'innovation?

[Traduction]

M. Nicholas Schiavo: C'est une excellente question, et nous devrions tous la poser.

Au nom du CCI, je tiens à dire que nous avons été très heureux de voir plusieurs investissements destinés à l'innovation dans le budget de 2022, et je pense que c'est vraiment un pas dans la bonne direction. C'est formidable.

Ce qui manque vraiment au Canada, c'est une vision unifiée et consolidée de ce qu'est l'innovation et des moyens d'atteindre ces objectifs, ces PIR. Ce sommet national n'est pas une séance de photos, c'est beaucoup...

● (1910)

La présidente: Monsieur Schiavo, je suis désolée de vous interrompre.

[Français]

Merci beaucoup, monsieur Blanchette-Joncas.

[Traduction]

Avant de donner la parole à M. Cannings, je tiens à saluer M. Bergen. La technologie nous pose des problèmes, mais nous tenons à souligner votre contribution.

Sur ce, monsieur Cannings vous avez six minutes, allez-y.

M. Richard Cannings (Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, NPD): Merci.

Je remercie les témoins d'être parmi nous ce soir.

Je vais commencer par Mme Wishart.

Votre plaidoyer pour un investissement dans les étudiants de tous niveaux était très éloquent. Il m'a semblé tout à fait juste. Je crois que nous devrions considérer le financement de nos étudiants comme un investissement dans l'avenir à bien des égards.

Vous avez dit que le financement des frais de subsistance des étudiants à la maîtrise, au doctorat et à l'étape postdoctorale est resté le même depuis 20 ans. J'ai aussi l'impression que le nombre de subventions a également diminué.

Pourriez-vous nous parler davantage de ce problème? Savez-vous où se classe le Canada à l'échelle mondiale sur le plan de ce genre d'aide et pourquoi des étudiants sensés voudraient rester ici alors qu'il leur est possible de vivre plus confortablement et d'avoir un bon métier dans le domaine scientifique ailleurs dans le monde?

Mme Andrea Wishart: Je vous remercie de votre question. Je suis heureuse de faire votre connaissance.

C'est une excellente question. Je n'ai pas de chiffres globaux. Ce que je sais, je le tiens d'amis et de collègues qui sont allés ailleurs ou qui viennent d'ailleurs, et cela me permet de parler plutôt du point de vue des étudiants.

Le Canada est, à mes yeux, l'un des meilleurs pays en raison du modèle de financement du CRSNG. Le système américain a certainement des avantages aussi. Mais, au final, le mode de financement des bourses d'études du CRSNG est assez bon du point de vue des chiffres et des montants, mais je crois qu'il est en train de prendre un peu de retard.

Quant à envisager de s'installer ailleurs, malheureusement, il y a des obstacles au paiement de frais internationaux dans d'autres établissements. On m'a offert un poste en Australie il y a quelques années. J'ai refusé parce que, en fait, il est plus abordable d'être un étudiant canadien et de payer des frais de scolarité ici. C'est l'une

des possibilités qui m'ont été offertes, outre celle de rester dans le pays où je suis née.

Aux États-Unis, les frais peuvent être plus élevés et il peut y avoir plus de possibilités d'embauche pour des chercheurs postdoctoraux si on est un chercheur principal dans le cadre d'un projet. Par exemple, on peut faire une demande de subvention et engager très facilement un post-doctorant. Cependant, le modèle de financement de la NSF est beaucoup plus concurrentiel, alors que le CRSNG est, à mon avis, un peu plus égalitaire. Mais, comme je le disais, il stagne et reste à la traîne.

Quant aux bourses postdoctorales, ce sont environ 7 000 doctorats qui sont décernés au Canada chaque année, si je ne me trompe. Évidemment, ils ne relèvent pas tous du modèle du CRSNG, mais celui-ci n'offre que 180 bourses de recherche postdoctorale. La concurrence est forte. Pour revenir à ce que disait Mme Gladu tout à l'heure, seulement 35 % de ces 180 bourses sont attribuées à des femmes.

On pourrait investir non seulement dans le nombre de bourses, mais aussi dans l'augmentation de leur valeur sur le marché. Quand on atteint l'étape postdoctorale, il est très tentant d'aller ailleurs, où l'on investit un peu plus d'argent dans les études postdoctorales et où l'on fait preuve d'une certaine souplesse à cet égard.

Je pense que nous faisons un travail fantastique au Canada. Mais la situation n'a guère changé au fil des ans. Le BESC M et l'ES D ont 20 ans. Les bourses du PDF ont été ajustées en 2015, à hauteur de 45 000 \$, je crois. Cela représenterait près de 57 000 \$ en dollars d'aujourd'hui. Quand on a trois diplômes, dont un doctorat, et qu'on ne dispose que de 57 000 \$ par an, c'est encore très peu, même avec un ajustement.

À l'échelle mondiale, je crois...

● (1915)

M. Richard Cannings: J'aimerais intervenir avant de manquer de temps et vous poser une question au sujet des frais de scolarité.

Vous avez parlé de la différence entre les frais de scolarité ici et à l'étranger. Au Canada, les frais de scolarité ont augmenté de façon constante à tous les niveaux depuis 30 ans, tandis que le financement gouvernemental des universités et des collèges a diminué.

Je me demande si nous pouvons y faire quelque chose. Dans mon ancienne vie, je me rendais dans des stations biologiques partout dans le monde et je rencontrais des étudiants européens qui y faisaient du bénévolat l'été parce qu'ils n'avaient pas à payer de frais de scolarité. Pourriez-vous nous expliquer quelle sorte de réduction des frais de scolarité pourrait nous permettre de garder nos étudiants ici.

Mme Andrea Wishart: Tout à fait.

Si on pouvait plafonner les frais de scolarité, ou du moins les plafonner pour la durée du programme d'études de chaque étudiant... Depuis que j'ai commencé mon doctorat, mes frais de scolarité ont constamment augmenté, année après année. Je ne m'attendais pas à ce qu'ils augmentent autant quand j'ai commencé, et le simple fait de les plafonner pour la durée d'un programme serait très utile.

Malheureusement, au Canada — je parle du domaine de la biologie, puisque je visite des stations biologiques et que je fais moi-même de la recherche à long terme —, beaucoup d'étudiants qui font du bénévolat pendant l'été pour acquérir cette expérience continuent de payer des frais de scolarité croissants. Certaines de ces subventions manquent de la souplesse qui permettrait de payer les bénévoles. Les gens s'épuisent ou se privent de tout pour acquérir l'expérience qui les rendra concurrentiels. Ce sont eux qui paient le prix fort pour garantir leur stabilité financière et profiter des possibilités qui leur seront offertes à la fin de leur programme d'études.

M. Richard Cannings: Merci beaucoup.

Je crois que mon temps de parole est écoulé.

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Cannings.

Nous avons maintenant terminé la première série de questions. Passons à la deuxième.

Je tiens à dire à nos témoins que nous sommes tous très à l'écoute.

Passons à la deuxième série, à raison de cinq minutes par question.

Nous allons commencer par M. Williams.

M. Ryan Williams (Baie de Quinte, PCC): Merci beaucoup, madame la présidente, et merci aux témoins de leur présence parmi nous.

Je vais d'abord m'adresser à M. Bergen et à M. Schiavo.

Merci beaucoup d'être venus nous voir aujourd'hui. Des représentants de l'Université de Waterloo que nous avons reçus dans le cadre d'une étude antérieure nous ont dit avoir enregistré jusqu'à 75 % d'attrition parmi leurs diplômés en génie logiciel, ce qui est vraiment préoccupant.

Concernant le maintien en poste, quelles sont vos recommandations pour que ces diplômés soient plus nombreux à rester au Canada et ne soient pas tentés de partir pour les États-Unis?

M. Nicholas Schiavo: C'est une excellente question.

Nous constatons exactement la même chose. C'est, entre autres, à cause des salaires élevés et de la concurrence mondiale. La rétention est extrêmement importante. Nous avons notamment recommandé de ne pas modifier les options d'achat d'actions des employés. Il s'agit d'un outil important qui aide les innovateurs à créer un sentiment d'appartenance parmi les employés et à les maintenir en poste. Nous sommes très heureux que ces options ne soient pas modifiées, parce qu'elles sont extrêmement importantes.

Par ailleurs, nous avons des recommandations pour aider les étudiants à rembourser leurs dettes, par exemple en portant à 12 mois la période de grâce, actuellement de six mois, applicable aux prêts fédéraux et en la rendant permanente. Cette mesure a été prise durant la pandémie. Il serait bon de la prolonger.

Par ailleurs, l'une de nos propositions les plus novatrices découle d'un régime semblable à celui que nous avons vu aux États-Unis, en réponse à la question de savoir si le gouvernement fédéral a un rôle à jouer dans le soutien aux entreprises qui aident leurs employés à rembourser leurs dettes d'études à condition que ceux-ci travaillent pour une entreprise canadienne. C'est un autre outil de rétention intéressant.

Vous remarquerez que toutes ces recommandations sont très ambitieuses et que nous ne prétendons pas avoir toutes les réponses. Nous sommes très ouverts à d'autres idées, mais je pense que le gouvernement fédéral doit examiner sérieusement la question du maintien en poste des employés dans le secteur de la technologie.

M. Ryan Williams: D'accord, merci.

Est-ce que les États-Unis prennent ce genre de mesures en ce moment? Sont-ils en train de prendre ce genre d'initiatives? Est-ce la raison pour laquelle ils acceptent ces étudiants? Pourquoi viennent-ils chercher ces talents au Canada? Quelle en est la raison principale ou secondaire?

M. Nicholas Schiavo: C'est la nature du marché du travail mondial. Le fait de pouvoir travailler à distance crée des possibilités plus nombreuses. C'est un facteur énorme.

Devant la concurrence des Meta et des Amazon de ce monde, les PME et les entreprises en croissance canadiennes ont du mal à égaler ces salaires. Il est très tentant pour un nouveau diplômé d'avoir un salaire de départ de 200 000 ou 300 000 \$. En fait, ce ne sont pas les salaires qui créent de la richesse, c'est la PI, et cela n'est possible qu'en créant des entreprises canadiennes et en favorisant l'entrepreneuriat canadien.

Notre message est le suivant: faisons en sorte que les Canadiens travaillent pour des entreprises canadiennes qui créent cette innovation ici, au pays.

• (1920)

M. Ryan Williams: Merci.

Parmi les 13 recommandations, il y a quelques priorités. Selon vous, quelles sont celles qui pourraient se concrétiser d'ici la fin de 2022?

M. Nicholas Schiavo: L'une des principales serait de s'engager à organiser un sommet national sur la main-d'œuvre qualifiée. C'est un exercice non partisan. Nous aimerions que tous les secteurs, les collègues et les universités et, bien sûr, les innovateurs et les entrepreneurs, ainsi que le gouvernement fédéral et les provinces, participent aux discussions pour véritablement renforcer les capacités et analyser la situation sous l'angle des talents. Ce serait facile à faire.

Par ailleurs, nous aimerions voir des projets pilotes concernant un visa technologique à fort potentiel et une stratégie pour les nomades numériques. Des stratégies ou des visas de ce genre ont été adoptés ou sont envisagés dans d'autres pays. On parle beaucoup d'accroître la densité de la main-d'œuvre qualifiée. Il s'agit d'attirer plus de talents technologiques au Canada, même s'il n'y a pas d'offre d'emploi concrète, de visa concret, dans l'espoir qu'ils pourraient ensuite travailler pour des entreprises canadiennes et s'intégrer davantage à notre économie et à notre écosystème.

M. Ryan Williams: Merci beaucoup.

Mon collègue vous a demandé si vous aviez commencé à élaborer une vision nationale de l'innovation. Ma question s'adresse à tous les témoins. Si vous pouviez nous faire parvenir par écrit des renseignements que vous n'avez pas eu le temps de nous fournir aujourd'hui, nous pourrions les inclure dans un rapport.

Ma dernière question s'adresse à M. McKerlie.

Quels sont les liens que vous entretenez avec les employeurs locaux pour permettre au système collégial de combler les lacunes en matière d'emploi? Si vous n'avez pas le temps de répondre, merci de fournir cette réponse par écrit.

M. Ron McKerlie: Nous collaborons directement avec environ 2 000 employeurs de Hamilton. Certains d'entre eux sont en mesure de nous donner la liste des employés dont ils auront besoin au cours des prochaines années en fonction des dates de retraite prévues et de la croissance de l'entreprise. D'autres ne sont pas aussi bien organisés.

Nous avons un programme appelé City School qui jumelle les titres de compétence aux besoins des entreprises, qu'elles soient importantes, comme Dofasco, ou beaucoup plus petites. Nous cherchons souvent des personnes de communautés sous-représentées ou marginalisées et, dans le cadre de notre programme City School, nous leur payons les études nécessaires pour accéder à un emploi chez un employeur...

La présidente: Monsieur McKerlie, je suis désolé de vous interrompre.

Monsieur Williams, aimeriez-vous recevoir cette réponse par écrit?

M. Ryan Williams: Oui, s'il vous plaît. J'aimerais la recevoir pour cette question et pour la précédente. Merci beaucoup.

La présidente: Merci beaucoup à vous deux.

Nous passons maintenant à M. Lauzon, pour cinq minutes.

[Français]

M. Stéphane Lauzon (Argenteuil—La Petite-Nation, Lib.): Merci, madame la présidente.

J'aimerais remercier mes collègues d'être ici ce soir. J'aimerais aussi remercier tous les témoins qui prennent le temps de participer à la belle étude que fait présentement le Comité.

Ma première question s'adresse à M. McKerlie.

Le Mohawk College est situé près de la frontière américaine. Vous avez beaucoup parlé des apprenants internationaux, mais aussi du maintien de la main-d'œuvre.

Que fait votre organisation pour maintenir cette main-d'œuvre? Comment faites-vous pour travailler avec des personnes qui se trouvent non loin de la frontière américaine?

[Traduction]

M. Ron McKerlie: Il nous est très peu possible de retenir les étudiants une fois qu'ils ont obtenu leur diplôme. Nous collaborons bien entendu avec les employeurs pour essayer de placer nos étudiants dans la localité avant qu'ils obtiennent leur diplôme. À l'heure actuelle, chacun de nos étudiants reçoit en moyenne 2,3 offres d'emploi avant de se diplômer. Ce chiffre est plus élevé que jamais, mais les étudiants partent quand même pour toutes sortes de raisons, comme un meilleur salaire et d'autres occasions d'emploi. Le travail à distance, comme l'a mentionné un autre témoin, est très attirant à l'heure actuelle.

L'un de nos étudiants qui viennent de terminer ses études a tout de suite trouvé un poste dans une entreprise suisse. Il travaille pour elle à distance depuis Hamilton. Il est de plus en plus difficile de retenir les étudiants au pays lorsqu'ils ont des occasions d'emploi partout dans le monde. Certains de ces emplois sont mieux rémunérés. Nous continuons cependant à collaborer directement avec les employeurs.

[Français]

M. Stéphane Lauzon: Merci.

Quelles recommandations aimeriez-vous faire au Comité? En tant que gouvernement, comment pourrions-nous vous aider davantage à retenir les étudiants?

• (1925)

[Traduction]

M. Ron McKerlie: Nous pourrions envisager de subventionner les frais de scolarité des étudiants canadiens qui acceptent de rester pour travailler dans la région, ou au moins au Canada. Dans ce cas, ils n'auraient pas à rembourser leur prêt étudiant.

D'autres pays offrent cela pour réduire le niveau d'endettement des étudiants et pour les inciter à choisir un emploi dans la région ou dans le pays même plutôt qu'à l'étranger lorsqu'ils reçoivent leur diplôme.

[Français]

M. Stéphane Lauzon: Comme vous êtes entourés de communautés rurales, vous avez une clientèle qui provient de ce milieu.

Faites-vous face à certaines difficultés avec les personnes qui étudient dans votre université et qui proviennent de communautés rurales un peu éloignées?

[Traduction]

M. Ron McKerlie: Certains de nos étudiants viennent de régions principalement urbaines du Golden Horseshoe, et d'autres viennent de collectivités rurales. Il est toujours difficile de faire des études lorsqu'il faut voyager, mais ces deux dernières années, nous avons réglé beaucoup de problèmes en offrant de suivre des programmes à distance.

Je ne sais pas si c'est ce que vous vouliez dire, mais ce problème a diminué depuis la pandémie.

[Français]

M. Stéphane Lauzon: Merci.

J'ai une question à poser à Mme Wishart.

Dans une étude que vous avez corédigée, vous mentionnez l'importance de comprendre les effets de l'exposition et du rayonnement sur la faune, une responsabilité essentielle dans le cas de l'énergie nucléaire. Vous avez ainsi réalisé une étude qui traite des radiations sur les oiseaux chanteurs.

Comment les résultats d'une étude comme la vôtre pourraient-ils permettre l'amélioration ou l'innovation de nos technologies? J'aimerais que vous me donniez des explications qui m'aideraient à comprendre cela.

[Traduction]

Mme Andrea Wishart: Merci, et merci d'avoir consulté mes recherches passées. Cette étude, publiée il y a environ 11 ans, a suscité un certain intérêt.

Nous étudions les effets des torts que les rayonnements ionisants causent à la faune pour comprendre les impacts que pourrait avoir la technologie qui peut faire progresser les humains tout en préservant la santé des écosystèmes environnants. Nous cherchons à souligner certains de ces problèmes.

Dans l'étude que vous mentionnez, une espèce est généralement plus urbaine par rapport aux autres espèces qui avaient subi un peu plus de torts. Les résultats nous permettent de faire progresser la technologie et de décider où placer ces technologies afin de minimiser leurs impacts environnementaux.

[Français]

M. Stéphane Lauzon: Merci, madame Wishart.

La présidente: Merci, monsieur Lauzon.

[Traduction]

Chers collègues, je vais partager le temps qu'il nous reste de façon équitable.

[Français]

Je donnerai la parole à M. Blanchette-Joncas, puis à M. Cannings pour une minute chacun.

Vous avez la parole, monsieur Blanchette-Joncas, et vous disposez d'une minute.

M. Maxime Blanchette-Joncas: Merci beaucoup, madame la présidente.

Je vais poursuivre avec MM. Bergen et Schiavo, du Conseil canadien des innovateurs.

Quelles sont vos attentes envers le gouvernement fédéral? Qu'est-ce qui est le plus urgent pour s'assurer de pouvoir non seulement attirer les talents, mais également les cultiver et les retenir, comme vous le mentionnez dans vos documents?

[Traduction]

M. Nicholas Schiavo: Votre question en contient plusieurs. Je vous remercie de me la poser. Ces enjeux sont très importants.

Je dirais qu'il faut faire venir des gens de talent le plus tôt possible. Prenez les programmes novateurs que j'ai mentionnés, les visas de haute technologie et la stratégie des nomades numériques. Il faut numériser l'ensemble d'IRCC et le flux des talents du monde entier afin que le processus soit plus fluide. Nous devons veiller à ce que les étudiants talentueux qui viennent chez nous aient une meilleure voie d'accès à la résidence permanente.

En fait, nous en avons besoin tout de suite. Plus nous agissons vite, mieux cela se déroulera. Nous devons aussi veiller au perfectionnement et au renforcement des capacités.

La présidente: Wow. C'est impressionnant. Merci à vous deux.

Monsieur Cannings, vous avez une minute.

M. Richard Cannings: Merci.

J'allais aborder la question des visas de façon plus générale, mais je pense que je vais m'adresser directement à M. McKerlie et lui poser une question au sujet des visas d'étudiant.

Dans notre rôle de députés, nous nous occupons tous de problèmes d'immigration. Il faut souvent des années pour obtenir un visa. Les étudiants, eux, ont besoin d'obtenir leur visa en temps opportun. Pourriez-vous nous donner des exemples de problèmes liés à l'obtention de visas au Mohawk College et nous suggérer comment les régler?

• (1930)

M. Ron McKerlie: Merci beaucoup.

Un grand nombre d'étudiants attendent leur visa pendant des mois.

Tout ce que nous pouvons faire pour accélérer le processus est évidemment utile.

Je vois la carte jaune de madame la présidente.

M. Richard Cannings: Merci.

La présidente: Merci, monsieur Cannings.

Sur ce, chers collègues, nous tenons à remercier tous nos témoins de ce soir.

Nous vous sommes reconnaissants du temps et de l'expertise que vous nous avez consacrés. Merci de vous être joints à nous et de vous être tous préparés à comparaître devant nous. Nous vous en remercions.

Nous allons maintenant suspendre brièvement la séance pour nous préparer à accueillir notre deuxième groupe de témoins.

Encore une fois, chers témoins, merci et bonne soirée.

• (1930) _____ (Pause) _____

• (1935)

La présidente: Nous reprenons nos travaux.

Chers collègues, je vous souhaite à tous la bienvenue à la deuxième table ronde.

Bienvenue à tous ceux qui se joignent à nous ce soir. Nous vous sommes reconnaissants pour votre temps et vos efforts et nous avons hâte de vous entendre.

Voici donc le deuxième groupe de témoins de ce soir.

Nous accueillons M. Shaun Khoo, stagiaire postdoctoral à l'Université de Montréal.

Du Canadian Glycomics Network, nous avons Mme Elizabeth Nanak, directrice générale, M. Karimah Es Sabar, président du Conseil et M. Warren Wakarchuk, directeur scientifique.

Je m'excuse si j'ai mal prononcé vos noms.

De l'Endometriosis Network Canada, nous accueillons M. Matthew Leonardi et Mme Philippa Bridge-Cook, présidente.

Bienvenue à tous.

Nous allons écouter vos déclarations préliminaires. Vous avez cinq minutes. Au bout de quatre minutes et demie, je brandirai un carton jaune pour que vous sachiez qu'il vous reste 30 secondes.

Nous allons commencer par M. Shaun Khoo, pour cinq minutes, s'il vous plaît.

M. Shaun Khoo (stagiaire postdoctoral, Université de Montréal, à titre personnel): Merci, madame la présidente. Bonsoir et merci de me donner l'occasion de m'adresser à vous aujourd'hui.

Mon message principal de ce soir est simple. Les chercheurs aiment peut-être faire des découvertes, mais pour attirer et retenir des chercheurs talentueux, il faut hausser les salaires et améliorer les conditions de travail. La culture institutionnelle et l'atmosphère du milieu de travail causent aussi des problèmes, mais la disponibilité des emplois, les salaires et la sécurité sont les facteurs les plus importants.

Partout dans le monde, que ce soit en Amérique du Nord ou en Australie, d'où je viens, il y a une abondance de chercheurs talentueux. Entre 80 % et 90 % des titulaires de doctorat ne trouveront pas d'emploi permanent dans le milieu universitaire, ce qui signifie que nous avons de cinq à dix fois plus de titulaires de doctorat que ce dont les universités ont besoin. Cela a permis aux bailleurs de fonds et aux établissements canadiens de laisser les salaires stagner. Cependant, les établissements d'enseignement du Canada ne font pas seulement concurrence à d'autres pays pour attirer des talents, mais à l'industrie, qui nous offre des salaires deux ou trois fois plus élevés et de meilleures conditions de travail.

Je vous parle du point de vue d'un chercheur postdoctoral étranger. J'ai obtenu mon doctorat en Australie avant de m'installer à Montréal en 2017. J'étais attiré par le Canada parce qu'il est chef de file scientifique dans mon domaine et aussi parce que c'est un pays où il fait bon vivre. Même si l'on ne peut pas retenir tous les chercheurs postdoctoraux, dans mon cas, j'estimais que cinq ans à l'étranger suffiraient. Il serait relativement facile pour le Canada de retenir des chercheurs comme moi en nous offrant des emplois avec un bon salaire et des conditions décentes.

Les bonnes conditions de travail offrent avant tout une certaine sécurité. Alors que les contrats d'un ou deux ans sont devenus la norme pour les chercheurs en début de carrière un peu partout au monde, les contrats à court terme empêchent les chercheurs de planifier leur vie et leur recherche. Les projets de recherche sont de plus en plus longs et complexes, de sorte que les contrats de courte durée limitent les questions auxquelles nous pourrions répondre ou développer notre expertise. Ils nous empêchent également de planifier notre vie. Si un chercheur de haut niveau veut s'établir au Canada, il lui est difficile de penser à acheter une maison ou à fonder une famille avec un contrat d'un an. Si vos contrats offraient une plus grande sécurité aux chercheurs, ils pourraient passer moins de temps à remplir des formulaires d'emploi et d'immigration et plus de temps à faire des découvertes.

Il y a aussi la question de la pauvreté et de la stagnation des salaires. La rémunération postdoctorale au Canada est si faible que j'ai gagné plus d'argent pendant mes années d'études de doctorat en Australie en enseignant occasionnellement qu'en travaillant ici au Canada. De plus, chaque année, mon salaire canadien diminuait en réalité, parce qu'il n'était pas indexé à l'inflation, et il n'a pas augmenté à mesure que j'acquerrais de l'expérience.

En Australie, les bourses de doctorat et les salaires universitaires sont indexés chaque année. De 2004 à 2021, les bourses d'études doctorales australiennes ont augmenté de plus de 54 %, et les salaires canadiens ont augmenté de 62 %. Cependant, les allocations et les bourses de recherche du gouvernement fédéral n'augmentent pas du tout. Les chercheurs postdoctoraux chevronnés qui ont des années d'expérience gagnent le même salaire que les nouveaux diplômés.

La stagnation des salaires a certainement joué un rôle dans ma décision de quitter le Canada. Si le Canada veut retenir les talents, il doit indexer les bourses et les allocations depuis l'été du premier cycle jusqu'aux bourses postdoctorales en suivant le rythme de l'inflation et des salaires.

Un autre facteur décourageant est la classification ambiguë des documents postdocs. Un postdoc rémunéré à partir de la bourse de son superviseur est un employé, mais s'il obtient une bourse, l'université le classe comme un non-employé, bien qu'il effectue le même travail. Il n'a pas droit à ce que reçoivent les employés. Je

sais qu'à l'Université Concordia, par exemple, les chercheurs postdoctoraux financés de l'extérieur doivent se battre pour avoir accès à tout: un compte de courriel institutionnel, l'accès à distance à leurs propres données, le droit de demander le remboursement de leurs dépenses et, bien sûr, n'étant pas considérés comme des employés, ils ne sont pas admissibles aux prestations d'études. Bien que les postdoctorants soient parfois appelés des étudiants, ils ne reçoivent pas de rabais sur leurs prestations d'assurance-maladie et sur les moyens de transport. Lorsque j'ai gagné un prix de l'extérieur, mon université l'a considéré comme un salaire et a fait toutes les retenues qu'elle fait sur le salaire de ses employés.

J'aimerais aussi aborder des problèmes de culture de la recherche et d'intégrité. Le fait d'entendre parler d'établissements qui escamotent les allégations d'inconduite et qui laissent des scientifiques douteux recueillir des fonds fédéraux en publiant de fausses données nuit à la confiance du public et au moral des chercheurs. Après tout, si une chaire de recherche du Canada est attribuée à une personne malhonnête, un chercheur de talent l'a manquée. De plus, les chercheurs honnêtes doivent ensuite nettoyer un énorme gâchis.

En soutenant mieux les établissements afin d'améliorer la culture et de prévenir les inconduites et en y réagissant, on éliminerait l'obstacle qui entrave la productivité de la recherche. Par exemple, en récompensant financièrement les chercheurs canadiens qui établissent des processus de recherche plus transparents et reproductibles, on les aiderait à travailler plus efficacement.

Le Canada est déjà à la tête du libre accès à la recherche. Ainsi, le Public Knowledge Project de l'Université Simon Fraser met au point un logiciel gratuit installé dans des milliers de plateformes de communication savante dans le monde. Cependant, le Canada peut en faire beaucoup plus pour récompenser les chercheurs qui accélèrent la découverte en encourageant l'ouverture et la transparence scientifiques.

Mes expériences m'ont démontré que l'amour de la recherche et de la découverte ne suffit pas à retenir les chercheurs talentueux. La grande majorité des titulaires de doctorat que je connais ont maintenant quitté la recherche pour gagner de meilleurs salaires et obtenir une meilleure sécurité d'emploi dans des milieux de travail qui favorisent l'équilibre entre le travail et la vie personnelle. Voilà pourquoi mon message est simple. Pour attirer et retenir des chercheurs de talent, il suffit de hausser la rémunération et d'améliorer les conditions de travail.

Merci beaucoup pour votre attention. Si cela vous intéresse, eh bien oui, quand j'ai quitté le Canada et le monde de la recherche universitaire, mon salaire a doublé.

• (1940)

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Khoo.

Notre prochain témoin représente l'Endometriosis Network Canada. Vous avez cinq minutes.

Dr Mathew Leonardi (The Endometriosis Network Canada): Bonsoir, madame la présidente.

Je vous remercie, vous et le Comité permanent des sciences et de la recherche, de m'avoir invité à témoigner aujourd'hui.

Je suis gynécologue et titulaire d'un doctorat scientifique de l'Université McMaster, à Hamilton, et je me spécialise en recherche clinique sur l'endométriose. Je suis un chercheur en début de carrière, et je ne suis revenu d'avoir étudié et travaillé en Australie qu'en 2020. Je suis bénévole pour The Endometriosis Network Canada et EndoAct Canada.

Je vais maintenant céder la parole à ma collègue pour qu'elle se présente.

Dre Philippa Bridge-Cook (présidente, The Endometriosis Network Canada): Merci.

Bonsoir, madame la présidente et membres du Comité.

Je défends les droits des patients atteints d'endométriose et je suis doctorante scientifique.

Mon long parcours de patiente atteinte d'endométriose m'a incité à me joindre aux membres fondateurs du Conseil de The Endometriosis Network Canada. Je suis actuellement présidente du Conseil d'administration de cet organisme et coprésidente d'EndoAct Canada.

Bien que j'aie commencé à ressentir les symptômes de l'endométriose à l'adolescence, il m'a fallu plus de 20 ans pour obtenir un diagnostic. Pendant ce temps, je souffrais de symptômes débilitants. Cela a entraîné de nombreux changements dans ma vie, y compris la décision de ne pas poursuivre une carrière universitaire après mon doctorat. Près de 30 ans après le début de mes symptômes, j'ai enfin trouvé un traitement efficace qui m'a redonné de la qualité de vie.

Nous nous adressons à vous aujourd'hui parce qu'au Canada, le domaine des soins de l'endométriose est en crise à cause des graves lacunes dont souffrent nos services biomédicaux, cliniques et médicaux.

L'endométriose est une maladie inflammatoire qui cause une douleur débilitante, l'infertilité et d'autres symptômes physiques, ce qui a des répercussions importantes sur les personnes qui en souffrent ainsi que sur leurs familles et sur la société. On n'en connaît pas la cause première, et il n'existe pas de remède contre l'endométriose. On gère cette maladie en y appliquant des soins chirurgicaux spécialisés, d'autres soins médicaux et des services multidisciplinaires.

En suivant les priorités de recherche sur l'endométriose citées dans la grande revue médicale *The Lancet* en 2017, nous décrirons trois principaux domaines de recherche en santé qui présentent de graves lacunes et qui empêchent notre pays de retenir les talents. Nous vous proposerons aussi quelques solutions.

Dans le premier domaine, la recherche fondamentale sur les causes de l'endométriose ne nous a pas aidés à les comprendre, ce qui limite les options thérapeutiques. Nous y voyons une occasion d'attirer les meilleurs talents, car la nature énigmatique de l'endométriose est extraordinairement attrayante pour les scientifiques et pour les chercheurs cliniciens.

Dans le deuxième domaine, la période de diagnostic est très longue; elle s'étend de 5 à 11 ans. Cela s'explique notamment par le fait que le grand public et les fournisseurs de soins entendent peu parler de cette maladie, ce qui provient d'une négligence historique et systématique de la douleur des femmes. De plus, il nous manque les outils médicaux nécessaires pour effectuer le dépistage et le diagnostic précoces de l'endométriose. Il serait possible de transfor-

mer la vie des personnes atteintes d'endométriose en investissant dans des études de recherche qui réduiraient les retards du diagnostic.

Dans le troisième domaine, outre les longues périodes d'attente pour des soins chirurgicaux spécialisés, l'éventail actuel des traitements est inadéquat. La plupart des personnes atteintes d'endométriose continuent à souffrir de leurs symptômes, ce qui cause d'énormes répercussions dans leur vie quotidienne. Une grande partie des millions de Canadiennes qui souffrent d'endométriose désirent peut-être poursuivre une carrière en recherche et en innovation, mais elles ne peuvent pas s'y lancer parce qu'elles ne reçoivent pas un traitement adéquat. J'ai moi-même fait face à cette situation.

● (1945)

Dr Mathew Leonardi: Les patientes, les cliniciens et les chercheurs sont les moteurs du changement vis-à-vis de l'endométriose au Canada. Par exemple, M. Don Davies a présenté la motion M-52 demandant un plan d'action national pour l'endométriose. En plus d'appuyer la motion M-52, nous aimerions proposer des solutions à certains aspects de la crise de l'endométriose qui ont trait au recrutement et au maintien en poste des meilleurs talents et au soutien à la recherche et à l'innovation.

La première solution consiste à appuyer la formation de centres d'excellence sur l'endométriose, dans lesquels les équipes de recherche interdisciplinaires peuvent travailler ensemble pour combler les lacunes existantes. Ces centres d'excellence devraient être créés au sein des centres existants au Canada afin de tirer parti du soutien institutionnel existant. Cela permettrait aux talents de réaliser leur potentiel et garantirait que le Canada se hisse au premier rang de la recherche et de l'innovation en matière d'endométriose, tout en améliorant les soins cliniques.

La deuxième solution, c'est que nous devons commencer à faire la distinction dans le milieu universitaire et la recherche entre les maladies gynécologiques, y compris l'endométriose, et les maladies liées à la grossesse ou les maladies néonatales. À l'heure actuelle, la gynécologie est comme une petite sœur de l'obstétrique. Bien que les femmes passent la plus grande partie de leur vie à éviter la grossesse, l'obstétrique est souvent prioritaire. Cette priorisation est non seulement injuste pour les personnes souffrant de maladies gynécologiques, mais elle dissuade aussi les chercheurs intéressés de travailler dans ce domaine.

La troisième solution consiste à réduire les disparités dans le financement de la recherche. Comme nous l'avons indiqué dans notre mémoire, l'endométriose touche 10 % des femmes ainsi que des personnes transgenres et de diverses identités de genre. Comparativement aux autres maladies dont les taux de prévalence sont beaucoup plus bas, les recherches sur l'endométriose sont dotées d'un nombre très réduit de subventions et d'un financement restreint rapporté au nombre de personnes touchées au Canada.

Merci beaucoup. Nous serons heureux de répondre à vos questions.

La présidente: Nous vous remercions tous les deux de votre exposé. Docteure Bridge-Cook, nous sommes désolés des souffrances que vous éprouvez. Nous nous réjouissons que vous ayez trouvé de l'aide.

Nous passons maintenant au Canadian Glycomics Network. Nous vous souhaitons la bienvenue et c'est avec plaisir que nous allons vous écouter pendant cinq minutes.

[Français]

Mme Elizabeth Nanak (directrice générale, Canadian Glycomics Network): Madame la présidente et membres du Comité, je vous remercie de m'avoir invitée à témoigner devant le Comité.

Je m'adresse à vous depuis les territoires métis traditionnels de la région 4 de l'Alberta, selon le Traité n° 6.

[Traduction]

Je m'appelle Elizabeth Nanak. Je suis directrice générale du Canadian Glycomics Network, connu également sous le nom de GlycoNet. Je suis accompagnée aujourd'hui de Mme Karimah Es Sabar, présidente du conseil, et de M. Warren Wakarchuk, directeur scientifique et expert en glycomique.

Comme vous le savez peut-être, Karimah est également présidente de la Table sectorielle de stratégies économiques sur les sciences biologiques et la santé d'ISDE.

GlycoNet a été créé en 2015 dans le cadre du programme des Réseaux de centres d'excellence. Il est axé sur la recherche, le développement et l'innovation en matière de glycomique. À l'heure actuelle, nous sommes l'un des trois principaux chefs de file mondiaux dans ce domaine.

La glycomique est l'étude des sucres dans tous les êtres vivants, y compris les humains, les animaux, les virus, les bactéries et les plantes. L'étude de ces sucres nous a permis de développer des solutions aux principales maladies chez les humains et les animaux. Elle s'est également traduite par des résultats importants sur le plan de la santé et de l'économie. Par exemple, cinq des dix principales protéines médicament sur le marché aujourd'hui sont liés à la glycomique et génèrent un revenu annuel combiné de 75 milliards de dollars.

GlycoNet a mobilisé plus de 175 groupes de recherche partout au Canada et 160 partenaires du milieu universitaire et de l'industrie pour faire progresser la recherche sur la glycomique et sa commercialisation. Notre leadership nous a aidés à attirer et à retenir les meilleurs talents du milieu universitaire et de l'industrie, ce qui a favorisé l'excellence en recherche et les partenariats. Depuis 2015, cela s'est traduit par un investissement financé à parts égales par le gouvernement et l'industrie à hauteur de 90 millions de dollars destiné à la recherche et au développement dirigés par le Canada.

Nos universités partenaires ont réussi à attirer des chercheurs talentueux qui occupent maintenant des postes de premier plan, notamment une chaire d'excellence en recherche du Canada.

GlycoNet a également offert des possibilités de formation à plus de 550 stagiaires. Nos diplômés ont été recrutés par nos entreprises en démarrage et nos PME canadiennes. Ils ont continué à travailler dans le milieu universitaire et au gouvernement, et ont été recrutés par des multinationales.

Grâce au soutien ininterrompu du gouvernement et de l'industrie et à la plateforme unique de GlycoNet, nous avons pu traduire l'innovation en résultats commerciaux et développer un nouveau secteur de la bioéconomie.

Un soutien continu sera nécessaire pour maintenir notre leadership dans ce domaine et attirer les meilleurs talents, comme Karimah va maintenant l'expliquer.

• (1950)

Mme Karimah Es Sabar (président du Conseil, Canadian Glycomics Network): Merci. Bonsoir à tous.

Je tiens d'abord à souligner que je m'adresse à vous depuis les territoires ancestraux des Squamish, des Tsleil-Waututh et des Musqueam, ici à Vancouver.

C'est avec plaisir que je m'adresse à vous aujourd'hui. Je vais reprendre là où Mme Nanak s'est arrêtée.

Pour assurer une plateforme en glycomique réellement durable et optimisée par l'intermédiaire de GlycoNet et pour que tous les avantages économiques de GlycoNet puissent être réalisés, nous avons besoin d'un soutien public-privé continu sur le long terme. Un financement conjoint sur le long terme des secteurs public et privé est essentiel pour retenir et développer les talents dont nous avons besoin pour tirer parti de l'innovation, de la commercialisation et de l'avantage concurrentiel que nous avons en matière de glycomique.

Comme Mme Nanak l'a souligné, la glycomique est l'un des principaux champs de recherche au Canada et nous nous classons parmi les trois premiers au monde.

Au cœur de l'écosystème glycomique du Canada, GlycoNet forme la prochaine génération d'innovateurs en glycomique et permet d'attirer et de retenir des talents au sein d'entreprises nouvelles et existantes, mais aussi au sein d'entreprises traditionnelles et multinationales établies au Canada dans les secteurs de la biotechnologie et des grandes sociétés pharmaceutiques. Sans les meilleurs talents dans ce domaine en pleine croissance, notre pays risque de rater l'occasion de tirer parti de la recherche, de l'innovation, de la commercialisation et de l'investissement en glycomique, et donc des avantages économiques qui s'y rattachent. Le talent, c'est le nouveau pétrole, et c'est absolument le cas dans le domaine de la glycomique. Cette approche à plusieurs volets a déjà démontré les avantages économiques de nouveaux emplois et de solutions canadiennes dans les domaines de la santé, des technologies propres et de l'agriculture pour soutenir notre économie de l'innovation.

L'investissement du Canada dans la R-D et l'innovation, exprimé en pourcentage du PIB, a diminué au fil des ans et se situe actuellement à 1,7 % tandis qu'il est en moyenne de 2,7 % dans l'OCDE et de 4 % dans les pays les plus avancés. Le Canada perd du terrain sur le plan de la production et de la productivité en matière d'innovation, malgré la grande qualité de nos connaissances scientifiques et de nos découvertes. Il est donc très important de continuer à investir dans nos atouts et dans les plateformes sur lesquelles nous sommes des chefs de file mondiaux.

Le Canada a la possibilité de s'affirmer fermement comme chef de file mondial dans le domaine de la glycomique. Cela pourrait avoir une incidence très importante sur la santé et l'économie canadiennes.

Merci.

La présidente: Merci, madame Es Sabar. Nous vous remercions tous les deux de votre contribution ce soir.

Nous remercions tous nos témoins de s'être joints à nous.

Maintenant, mes excellents collègues ont des questions à vous poser. Nous allons commencer par des tours de six minutes.

Ce soir, Mme Gladu prendra la parole en premier. Je vous en prie.

Mme Marilyn Gladu: Merci, madame la présidente.

Je remercie tous nos invités de leur témoignage de ce soir.

Ma première question s'adresse à M. Khoo. Vous avez parlé de l'écart salarial. Un contrat de quatre ans serait-il acceptable? Considérez-vous qu'en plus d'une augmentation de salaire, vous pourriez déduire votre dette étudiante de vos impôts?

M. Shaun Khoo: Oui, je pense qu'un contrat de quatre ans serait formidable. Cela représente entre deux et quatre fois la durée de bon nombre de contrats que j'ai eus au Canada. Ce serait concurrentiel vis-à-vis des bourses de recherche dans d'autres pays. Par exemple, en Australie, une subvention peut durer trois ans et une bourse de chercheur cinq ans, de sorte qu'un contrat de quatre ans serait très concurrentiel.

Pour ce qui est de la déduction fiscale de la dette étudiante, je pense que les gens seraient probablement très contents. Je n'ai pas d'expérience personnelle à ce sujet, mais ce genre d'incitatif encouragerait certainement les gens à rester dans le domaine.

• (1955)

Mme Marilyn Gladu: Très bien.

Ma prochaine question s'adresse à Mme Es Sabar. Pouvez-vous décrire comment, selon vous, la combinaison de financement public et privé pourrait aider à obtenir plus d'expertise pour faire de la recherche en glycomique?

Mme Karimah Es Sabar: GlycoNet, par exemple, est un réseau reliant les scientifiques, les entrepreneurs, les investisseurs, les étudiants, tout le monde. C'est un réseau de bout en bout. L'objectif des partenariats public-privé, tant du point de vue du financement que de celui de la formation et de la dynamique, repose sur le fait que l'essentiel des emplois est dans l'industrie et que certains emplois sont dans le milieu universitaire. Nous voulons nous assurer d'avoir ici des talents qui sont ancrés sur le long terme et qui participent à l'édification de cet écosystème durable, alors il doit y avoir des emplois des deux côtés. L'industrie en profite, tout comme le secteur public.

Nous avons déjà du financement public-privé. Je crois que Mme Nanak a parlé des 90 millions de dollars que nous avons obtenus, et qui ont été égalés par le secteur privé.

Mme Marilyn Gladu: C'est formidable.

Je vais partager mon temps avec M. Tochor, alors je vais le laisser prendre la suite.

M. Corey Tochor: Merci beaucoup.

J'aimerais poursuivre un peu, madame Nanak, au sujet du financement de 90 millions de dollars du secteur privé qui a été égalé par le gouvernement. Dans ces ententes, à qui appartiennent les résultats scientifiques? Le partenaire qui fournit la moitié des fonds pour la recherche est-il propriétaire de la moitié des résultats scientifiques?

Mme Elizabeth Nanak: Non. Les résultats scientifiques appartiennent aux universités. Nous travaillons avec les universités, alors la recherche se fait avec des subventions. La subvention revient à l'université et la scientifique mène les travaux de recherche. La propriété intellectuelle générée appartient à l'université ou aux chercheurs, selon les accords qu'ils ont conclus avec cette université.

L'entreprise aura peut-être la possibilité d'obtenir une licence pour la technologie, mais elle n'en est pas propriétaire.

M. Corey Tochor: Vous disiez que vous avez commencé en 2015. Votre organisation tire-t-elle d'autres revenus de ces investissements, si vous êtes propriétaire de la recherche et de la propriété intellectuelle pour cette recherche?

Mme Elizabeth Nanak: C'est une excellente question.

En 2015, nous étions un Réseau de centres d'excellence, un RCE, et notre financement était normalement prévu pour 15 ans. Nous ne voulions pas mettre en place des exigences qui auraient pu nuire à la recherche et à l'innovation. Entretemps, le programme des RCE a pris fin.

Nous avons maintenant élaboré un programme pour essayer d'obtenir un rendement sur l'investissement. Ce programme existe désormais, et nous touchons des pourcentages pour certaines technologies qui font l'objet d'une licence. Les revenus vont arriver au cours des prochaines années.

M. Corey Tochor: Nous avons parlé de différentes augmentations, ce qui aiderait évidemment votre recherche. Y a-t-il quelque chose à modifier du côté de la réglementation, du côté des brevets ou du cadre juridique au Canada pour éliminer les formalités administratives et encourager la recherche?

Mme Elizabeth Nanak: Madame Es Sabar, voulez-vous répondre à cette question?

Mme Karimah Es Sabar: Oui. Avec plaisir.

Nos politiques en matière de propriété intellectuelle sont complexes. C'est un pot-pourri de politiques qui varie d'une université à l'autre. On pourrait faire une thèse doctorat à ce sujet. C'est complexe. Certaines institutions sont plus progressistes que d'autres. La PI devrait toujours être axée sur l'inventeur. Encore une fois, c'est le partage et la participation qui sont importants, et nous commençons à le constater. Dans le domaine des sciences de la vie et des biotechnologies, le cycle de vie est long, alors la période de rentabilisation est plus longue. Dans d'autres domaines — l'agriculture, l'environnement et les changements climatiques —, cela va un peu plus vite.

Je ne peux pas vous donner une réponse simple, parce que cela varie vraiment d'une institution à l'autre.

M. Corey Tochor: Merci beaucoup à tous les témoins de ce soir. Vos témoignages nous seront très utiles dans notre travail. J'apprécie les efforts que vous déployez pour accroître notre compréhension de la science.

• (2000)

La présidente: Merci beaucoup, madame Gladu et monsieur Tochor.

Monsieur Collins, vous avez six minutes. Allez-y.

M. Chad Collins: Merci, madame la présidente.

Je pourrais peut-être commencer par le Dr Leonardi et la Dre Bridge-Cook, de l'Université McMaster. J'ai été très intrigué par la suggestion d'appuyer le concept des centres d'excellence qu'ils ont soumise au Comité. J'aimerais comprendre comment cela fonctionnerait dans sa mise en œuvre et dans sa forme.

Dr Mathew Leonardi: Je vous remercie encore une fois de m'avoir invité ici ce soir.

Les centres d'excellence en soins de santé ne sont pas un concept nouveau au Canada. Ils sont déjà établis dans certains domaines de la santé, dont le cancer, la chirurgie bariatrique et la santé mentale. Le concept des centres d'excellence sur l'endométriose repose sur certains des travaux fondamentaux que d'autres ont déjà effectués pour établir un réseau de personnes ayant une expertise clinique, mais aussi une expertise en recherche universitaire sur un sujet.

L'objectif d'un centre d'excellence est quadruple. Le premier domaine consiste à améliorer la qualité des soins et l'expérience du patient. Le deuxième est d'améliorer la santé de la population. Le troisième est la réduction du coût des soins parce qu'ils sont effectués correctement la première fois. Le quatrième est d'améliorer l'expérience des professionnels de la santé, ce qui rejoint l'objectif du Comité de ce soir concernant la conservation des talents.

Au Canada, il est très difficile d'être gynécologue en raison d'un certain nombre d'obstacles. Rester au Canada peut être un défi, surtout pour ceux qui veulent maintenir un intérêt marqué pour la recherche. Il n'y a vraiment pas beaucoup de centres dans notre pays qui appuient particulièrement la recherche dans le domaine de l'endométriose et la recherche en gynécologie en général. Le centre d'excellence appuierait également ce concept.

Au-delà du centre en tant que tel, il faudrait bâtir des communautés de pratique pour appuyer les différentes régions, autour des centres d'excellence qui pourraient être établis dans les établissements universitaires avec une affiliation en soins de santé.

M. Chad Collins: Merci, monsieur Leonardi.

Puis-je poser une question complémentaire? Le rapport que nous allons rédiger ici sur les meilleurs talents orientera les décisions stratégiques et le financement. Quel modèle de financement permettrait d'appuyer le concept que vous venez de détailler?

Dr Mathew Leonardi: À l'heure actuelle, les soins de santé sont financés par les provinces. Les soins de santé gynécologiques ne sont pas particulièrement prioritaires. C'est quelque chose que divers établissements essaient de défendre individuellement, notamment mon établissement de Hamilton Health Sciences et l'Université McMaster. Je leur suis extrêmement reconnaissant de faire ces efforts.

En réalité, le financement des soins de santé relève des provinces, mais l'idée du financement fédéral de la recherche, c'est que les universitaires qui feront avancer la science clinique et la science fondamentale en particulier, ainsi que les sciences sociales, pourront travailler efficacement dans leurs établissements et le faire en collaboration dans le cadre d'un modèle interdisciplinaire. Il s'agit en partie de soins de santé à l'échelle provinciale et à l'échelle fédérale par l'entremise d'organismes subventionnaires.

M. Chad Collins: Madame la présidente, je vais partager le reste de mon temps avec ma collègue Mme Diab.

Mme Lena Metlege Diab (Halifax-Ouest, Lib.): Merci beaucoup.

J'aimerais poursuivre dans la même veine, madame Bridge-Cook. Depuis que je suis devenue députée, il y a sept ou huit mois, des électrices qui sont atteintes de cette maladie prennent contact avec mon bureau pour m'informer à ce sujet. Pouvez-vous parler de votre expérience pour la gouverne du Comité et pour le compte rendu public? J'aimerais que vous nous fassiez part de ce que vous êtes en mesure de nous dire.

Dre Philippa Bridge-Cook: Bien sûr.

J'ai commencé à avoir des symptômes d'endométriose à l'adolescence, mais comme il y a très peu d'éducation menstruelle dans les écoles sur ce qui est normal, je ne savais pas vraiment que mes symptômes étaient anormaux. Et c'est le cas pour de nombreuses personnes atteintes d'endométriose, elles ne sont tout simplement pas conscientes que la douleur qu'elles ressentent pendant leurs menstruations, ainsi que d'autres douleurs pelviennes tout au long du mois, les symptômes gastro-intestinaux, les symptômes vésicaux, la fatigue, que tout cela peut faire partie de l'endométriose. Quand on est adolescent, on ne sait pas ce qui est normal, il y a un fort tabou et une stigmatisation associés au fait de parler des symptômes liés aux menstruations, ce qui empêche les adolescentes de se manifester. Je n'ai jamais vraiment parlé de cela lorsque j'étais adolescente.

Je suis allée à l'université, j'ai commencé mes études supérieures, j'ai fait mon doctorat en génétique médicale, donc j'étais dans un domaine biomédical et je n'avais toujours pas entendu le mot « endométriose ». Avec le recul c'est choquant, mais en réalité pas tant que cela, parce que de façon générale c'est un sujet qui n'est tout simplement pas compris ni même abordé. Pendant mes études supérieures, je me suis rendue compte que le fait d'être handicapée une semaine par mois n'était pas compatible avec la perspective d'être chercheuse universitaire, alors j'ai cherché d'autres possibilités de carrière.

Après mon mariage, j'ai voulu avoir des enfants, et mon mari et moi avons commencé à essayer de concevoir un enfant et j'ai fini par avoir des fausses couches répétées. J'ai fait six fausses couches sans cause connue à l'époque; je n'avais toujours pas reçu de diagnostic d'endométriose, bien que j'avais commencé à décrire mes symptômes aux médecins. J'ai vu cinq gynécologues différents, et personne ne m'a donné de diagnostic d'endométriose. J'ai continué à avoir des fausses couches, personne ne pouvait m'expliquer pourquoi. Finalement, j'ai eu un endométriome très important, qui est une lésion de l'endométriose sur l'ovaire, et qui était visible par l'échographie, c'est pourquoi j'ai fini par subir une intervention chirurgicale, j'ai reçu la confirmation du diagnostic de l'endométriose et j'ai reçu un traitement.

• (2005)

Mme Lena Metlege Diab: Madame Bridge-Cook, je tiens à vous remercier d'être venue nous en parler publiquement, car cela aidera beaucoup de femmes et de familles partout au pays.

Merci.

La présidente: Merci, madame Diab.

Madame Bridge-Cook, je pense que tout le monde ici est de tout cœur avec vous, et nous vous sommes reconnaissants de votre courage, merci d'être venue raconter cette histoire et de vous battre pour les autres.

Dre Philippa Bridge-Cook: Merci.

[Français]

La présidente: Je vais maintenant donner la parole à M. Blanchette-Joncas pour six minutes.

M. Maxime Blanchette-Joncas: Merci beaucoup, madame la présidente.

Permettez-moi de saluer les témoins qui se sont joints à nous ce soir pour participer à notre étude. J'aimerais, bien sûr, allier mes pensées à leurs témoignages.

Je vais tout de même revenir à l'attraction et à la rétention des talents, sur lesquelles porte l'étude.

Monsieur Khoo, mes premières questions vont s'adresser à vous. Je tiens à vous dire que votre témoignage m'a particulièrement touché. C'est bon d'entendre au Comité une personne nous décrire son parcours. Ce parcours, dans votre cas, vous a amené à quitter le Québec, voire le Canada.

Selon vous, quels changements le gouvernement fédéral devrait-il faire pour éviter le genre de situation que vous avez vécue et qui vous a incité à quitter le pays?

[Traduction]

M. Shaun Khoo: Je pense que les principaux changements à apporter au niveau fédéral sont d'améliorer la disponibilité du financement et d'améliorer les salaires offerts aux boursiers postdoctoraux. Je crois que des choses peuvent être faites aussi en matière d'immigration pour que, par exemple, le renouvellement d'un permis de travail soit plus rapide et plus facile. Par exemple, à l'heure actuelle, le renouvellement du permis de travail revient à peu près au même qu'une demande complète, de sorte qu'il faut beaucoup de temps pour traiter la demande et que cela entraîne des coûts importants, non seulement pour le chercheur, mais aussi pour l'établissement qui nous embauche comme chercheurs postdoctoraux étrangers ou en qualité de travailleurs temporaires étrangers.

À part cela, le principal, comme je l'ai dit dans ma déclaration préliminaire, est d'augmenter les salaires et d'améliorer les conditions de travail.

Merci.

[Français]

M. Maxime Blanchette-Joncas: Je vous remercie beaucoup de votre réponse.

Selon vous, quels sont les principaux obstacles pour les étudiants qui souhaitent compléter un doctorat?

• (2010)

[Traduction]

M. Shaun Khoo: Il y a quelques obstacles. Le plus important, bien sûr, est la sécurité d'emploi. Il est très difficile de continuer à travailler pendant toute la vingtaine et la trentaine avec des contrats d'un an ou de deux ans, sans savoir où vous serez ni ce que vous ferez dans quelques années.

On s'intéresse constamment à d'autres cheminements de carrière, ce qui peut être très avantageux pour le reste de l'économie. Nous avons besoin de travailleurs qualifiés, non seulement dans le milieu universitaire, mais aussi dans les entreprises et l'industrie. Pour beaucoup de jeunes chercheurs, c'est une chose très difficile et une source constante d'anxiété. La disponibilité des emplois est un gros problème.

Il est très difficile pour beaucoup de jeunes chercheurs de voir tous leurs amis et connaissances qui ne sont pas universitaires s'installer, acheter une maison, fonder une famille et des choses de ce genre. À mon avis, c'est l'un des facteurs qui poussent les gens à quitter le milieu universitaire et la recherche.

[Français]

M. Maxime Blanchette-Joncas: C'est très intéressant. Merci beaucoup.

Qu'est-ce que le gouvernement fédéral pourrait faire pour assumer la responsabilité de cela, bien sûr, mais aussi pour favoriser l'employabilité des détenteurs de doctorat au Canada?

[Traduction]

M. Shaun Khoo: Il me semble qu'il y a plusieurs raisons pour lesquelles les diplômés éprouvent des difficultés à trouver un emploi après un doctorat ou d'autres programmes de recherche postsecondaires. Par exemple, il faut savoir ce qu'on peut faire. Je pense que si le gouvernement fédéral appuyait davantage les institutions pour offrir plus de formation professionnelle aux étudiants des cycles supérieurs, ces institutions seraient alors mieux en mesure de trouver d'autres cheminements de carrière et de voir comment elles peuvent adapter leur formation pendant leur doctorat ou leur maîtrise afin de mieux préparer leurs étudiants à ces carrières de substitution.

[Français]

M. Maxime Blanchette-Joncas: Je vous remercie beaucoup.

Dans un rapport publié l'année dernière par le Conseil des académies canadiennes, on relevait que les employeurs ne recrutaient pas suffisamment de titulaires de doctorat. Pourtant, comme chacun le sait, les titulaires de doctorat représentent une main-d'œuvre compétente et formée.

Que devrait-on conclure d'un tel constat? Collectivement, que perdons-nous à ne pas permettre à ces personnes compétentes et de talent de trouver un emploi facilement?

[Traduction]

M. Shaun Khoo: Je ne suis pas tout à fait d'accord pour dire qu'il y a une pénurie de titulaires de doctorat. Je pense qu'il y a une surabondance de titulaires de doctorat, et je pense que la difficulté consiste à faire coïncider les talents et les emplois. Comme je l'ai dit dans ma déclaration préliminaire, entre 80 % et 90 % des titulaires de doctorat ne trouveront pas d'emploi permanent dans le milieu universitaire. Je pense que c'est en partie parce que la grande majorité des titulaires de doctorat veulent trouver un emploi dans le milieu universitaire. Il y a ce processus au cours duquel, je crois, beaucoup de titulaires de doctorat et de postdoctorats prennent conscience qu'un emploi dans le milieu universitaire n'est peut-être pas la finalité ultime de leur carrière et qu'il y a d'autres carrières tout aussi valables et gratifiantes en dehors de l'université.

Intégrer cela à nos programmes de formation est vraiment important selon moi et pourrait aider les gens à mieux répondre à leurs attentes en matière d'emploi au fur et à mesure qu'ils progressent pendant leur doctorat et pendant leurs premières années postdoctorales.

[Français]

M. Maxime Blanchette-Joncas: Je vous remercie beaucoup de ces précisions.

Monsieur Khoo, si le gouvernement vous offrait des incitatifs pour revenir travailler au Canada, au Québec, quels sont ceux qui seraient les plus intéressants pour vous?

[Traduction]

M. Shaun Khoo: Je crois que ce serait difficile. En ce qui me concerne, la raison pour laquelle je suis rentré en Australie est surtout personnelle. C'est pour être proche de ma famille et revenir dans mon pays de naissance.

Oui, un emploi permanent bien rémunéré serait formidable. C'est ce que j'ai maintenant en Australie. Peut-être qu'un emploi permanent avec un bon salaire et un visa pourrait me faire revenir au Canada.

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Khoo.

[Français]

Merci, monsieur Blanchette-Joncas.

[Traduction]

Chers collègues, nous allons maintenant passer à M. Cannings, pour six minutes. Allez-y.

M. Richard Cannings: Merci.

Merci encore à ce groupe de témoins.

Je vais continuer avec vous, monsieur Khoo, et approfondir certains enjeux qui à bien des égards sont purement financiers.

Vous avez souligné que le secteur privé est plus compétitif que le secteur universitaire. Je me souviens que, lorsque j'étais étudiant et que je travaillais l'été comme aide de laboratoire en biologie, j'ai été choqué d'apprendre que les prospecteurs en géologie que j'ai rencontrés — des étudiants comme moi — qui travaillaient pendant l'été pour des entreprises privées dans les montagnes du Yukon gagnaient six fois ce que je gagnais. À l'époque, j'ai réfléchi très sérieusement à passer à la géologie.

Il y a une chose dont nous n'avons pas parlé... Nous avons entendu parler du financement des étudiants diplômés fournis par le CRSNG et certains des trois conseils, et du financement postdoctoral. Je pense que vous avez examiné le financement qui est fourni pour ces emplois durant les années où les étudiants essaient d'acquérir une expérience qui leur sera précieuse ensuite.

J'ai sous les yeux une de vos publications qui dit que les emplois d'été des programmes de premier cycle du CRSNG sont à peine rémunérés au salaire minimum, voire pas du tout, même après que l'université a pris en charge sa part. Est-ce bien ce que vous avez constaté?

● (2015)

M. Shaun Khoo: Oui, c'est exactement ce que j'ai constaté.

Si vous faites le calcul pour savoir combien une bourse d'été rapporte à un étudiant et quelle quantité de travail on lui donne — et soyez assurés qu'on lui donne beaucoup de travail, parce qu'on veut qu'il tire le meilleur parti de son expérience —, pour ce qui est du salaire qu'il reçoit par rapport à l'effort fourni, il est égal ou inférieur au salaire minimum. Je pense que ce serait de l'ordre de 11 \$ l'heure, ce qui est inférieur au salaire minimum proposé de 15 \$.

M. Richard Cannings: Les choses ne se sont pas vraiment améliorées depuis les années 1970, lorsque je faisais cela. C'est très intéressant. J'imagine que beaucoup d'étudiants y réfléchissent à deux fois avant de rester à ce niveau.

Je me demande, puisque vous avez cette expérience en Australie et au Canada, si vous pourriez comparer certains des... Nous entendons parler de la hausse des frais de scolarité. Chaque année, les frais de scolarité semblent augmenter, mais le financement pour les étudiants diplômés demeure le même. Comme vous l'avez dit, vous n'obtenez pas d'augmentation de salaire; au contraire votre salaire baisse chaque année.

Pourriez-vous nous parler des frais de scolarité? Comment le Canada se compare-t-il au reste du monde à cet égard?

M. Shaun Khoo: Je ne peux comparer que le Canada et l'Australie, mais je peux dire qu'en Australie, il n'y a pas de frais de scolarité pour les étudiants en doctorat australiens. Il n'est pas question d'imposer des coûts supplémentaires aux étudiants. Pour les étudiants étrangers, il y a des frais, mais la majorité des étudiants qui étudient ou terminent leur doctorat en Australie, demandent et obtiennent habituellement une bourse de remise de frais internationaux me semble-t-il.

Les frais existent sur le papier, mais la majorité des étudiants qui réussissent à obtenir une bourse d'études sont probablement exemptés de leurs frais ou financés par une bourse d'études, de sorte qu'ils n'ont pas à payer quoi que ce soit. Pour ce qui est des frais imposés par le Canada pour la recherche postdoctorale, cela semble un peu déphasé par rapport à ce que nous obtiendrions en Australie.

M. Richard Cannings: Est-ce que cela s'applique aussi à un étudiant à la maîtrise? Y a-t-il des frais de scolarité pour les programmes de deuxième cycle en Australie?

M. Shaun Khoo: Je crois qu'il y en a, mais je ne suis pas tout à fait certain de la situation des étudiants à la maîtrise. Je pense qu'ils pourraient avoir des bourses semblables. La maîtrise est un peu plus complexe, parce qu'il y a des maîtrises par cours et des maîtrises par recherche, alors la gamme des diplômes offerts est différente. Il y a également différents types de bourses.

M. Richard Cannings: À titre de précision, avez-vous dit qu'en Australie, le financement que les étudiants diplômés peuvent demander dans le cadre d'un programme postdoctoral a augmenté d'année en année au cours des 20 dernières années, contrairement au Canada?

● (2020)

M. Shaun Khoo: Oui. C'est exact. Pour les étudiants en doctorat en Australie, le financement est fourni par le gouvernement fédéral. Les bourses de doctorat sont indexées chaque année. Vous pouvez consulter l'historique des allocations versées aux étudiants en doctorat sur le site Web du ministère de l'Éducation. Il remonte à plusieurs décennies. Vous pouvez constater qu'elles augmentent régulièrement depuis le début.

Pour ce qui est des boursiers postdoctoraux, le salaire est fixé par l'institution qui les emploie. À titre de boursier postdoctoral en Australie, vous êtes couvert par l'entente d'entreprise, tout comme n'importe quel employé de l'université. Votre paie est indexée conformément à cette entente d'entreprise. Vous n'aurez aucun problème de diminution de votre paie au fil du temps. Si le taux de rémunération convenu avec les employés augmente, en principe votre salaire augmentera plus vite que l'inflation.

M. Richard Cannings: Merci.

La présidente: Merci, monsieur Cannings, de vos questions.

Chers collègues, nous allons passer à une deuxième série de questions de cinq minutes chacune.

Monsieur Soroka, vous avez la parole.

M. Gerald Soroka (Yellowhead, PCC): Merci, madame la présidente.

Merci à tous les témoins. Nous vous avons posé beaucoup d'excellentes questions ce soir. J'en ai déjà rayé beaucoup de ma liste.

Docteur Leonardi et docteure Bridge-Cook, vous avez parlé de l'éducation des femmes, ou de leur manque d'éducation, et même de la tendance à ne pas parler des règles douloureuses invalidantes ou d'autres douleurs systémiques qui touchent les femmes. Que pouvons-nous faire pour améliorer l'éducation afin qu'un plus grand nombre de femmes entendent parler de l'endométriose et apprennent à mieux la connaître?

Dre Philippa Bridge-Cook: Il est très important qu'il y ait une éducation à ce sujet dans les écoles. De toute évidence, l'éducation est de compétence provinciale, mais je pense que le gouvernement fédéral doit jouer un rôle de chef de file à cet égard. Par exemple, nous avons préconisé que le gouvernement fédéral élabore un plan d'action national pour l'endométriose, qui énoncerait que l'endométriose est un problème et décrirait les problèmes qui l'accompagnent — par exemple, le manque de sensibilisation est un problème — et qu'il fasse preuve de leadership comme d'autres pays l'ont fait. Par exemple, en Australie, des excuses ont été présentées aux personnes atteintes d'endométriose pour avoir négligé leur maladie.

Il serait vraiment important que le gouvernement fédéral joue un rôle de chef de file qui pourrait ensuite se traduire par des améliorations plus précises, par exemple, par l'entremise des gouvernements provinciaux pour le financement de l'éducation dans les écoles.

M. Gerald Soroka: Merci. J'espère que cela se fera rapidement. Je ne pense pas que les gens devraient souffrir comme vous l'avez fait. Je suis désolé de ce que vous avez dû subir pour découvrir que vous aviez cette maladie.

Dre Philippa Bridge-Cook: Merci.

M. Gerald Soroka: Sur ce, je vais passer à M. Khoo.

Vous avez parlé de l'intégrité au sein de la recherche et des fondements qui peuvent être intégrés afin d'assurer la crédibilité des données de la recherche et d'améliorer la confiance sociale et morale. Pourriez-vous nous donner un peu plus d'explications à ce sujet, s'il vous plaît?

M. Shaun Khoo: Oui. Je vous remercie de la question.

À l'heure actuelle, il y a beaucoup de mouvements dans le monde scientifique qui visent à rendre les données plus ouvertes, pour assurer la transparence et permettre à d'autres personnes de les vérifier. La plupart du temps, dans le domaine scientifique, nous fonctionnons selon le principe de la confiance. Si un article est publié, l'examen de l'article ne s'étend en général pas à l'ensemble de données qui le sous-tend, et ces données ne font pas nécessairement l'objet d'une évaluation après la publication non plus.

À l'heure actuelle, il y a un mouvement de réforme, ou plusieurs mouvements de réforme, au sein du monde scientifique pour le rendre plus ouvert et plus transparent et pour rendre publics ces ensembles de données et pour le faire plus tôt. Appuyer les scientifiques qui font cela rendrait leur travail plus ouvert et plus facile à évaluer par leurs pairs et plus facile à examiner dans le détail. Cela garantirait, nous l'espérons, que les données scientifiques produites seront plus fiables.

M. Gerald Soroka: Merci.

Vous avez parlé des salaires, des contrats et des salaires décents. Pensez-vous que d'encourager l'immigration par la perspective d'obtenir la résidence permanente contribuerait à inciter les chercheurs à rester, ou les motivations principales sont-elles les contrats financiers et un salaire décent?

• (2025)

M. Shaun Khoo: Je pense qu'il y a un mélange de motivations, et cela dépend bien sûr de chaque personne. Pour certaines personnes, le fait de vouloir immigrer au Canada est certainement une des raisons pour lesquelles elles présentent une demande aux établissements de recherche canadiens, que ce soit pour leurs diplômes de recherche ou leurs bourses de recherche postdoctorale. Je pense que des incitatifs à l'immigration attireraient certainement des chercheurs.

En ce qui me concerne, ce n'était pas un facteur important dans mon choix de venir au Canada. J'ai toujours eu le projet de retourner en Australie. Mais j'imagine qu'il y a beaucoup de gens qui trouveraient que le fait d'immigrer au Canada de façon permanente est un incitatif important.

M. Gerald Soroka: Merci.

Il ne me reste pratiquement plus de temps, alors je vais simplement céder la parole.

La présidente: Monsieur Soroka, je reconnais que vous avez raison. Très intéressés, les membres du Comité ont posé beaucoup de bonnes questions. Je vous remercie de vos questions.

Nous passons maintenant à M. Lauzon, pour cinq minutes.

[Français]

M. Stéphane Lauzon: Merci, madame la présidente.

J'aimerais remercier encore une fois tous les témoins qui sont présents ce soir.

Madame Bridge-Cook, vous avez parlé d'endométriose et cela a piqué ma curiosité. J'ai donc fait un peu de lecture et j'en ai appris sur cette maladie.

Pour faire le lien avec l'étude que nous faisons en ce moment, je dirais qu'il faut retenir les meilleurs talents. Dans votre cas, il faut créer les meilleurs talents et les retenir.

Vous nous avez bien fait comprendre que l'endométriose est peu connue. S'il existait au Canada une association semblable à l'association du cancer, à l'association du diabète ou, encore, à l'association EndoFrance, en Europe, qui, selon mes lectures, est très active dans le domaine, cela pourrait-il aider votre cause?

[Traduction]

Dre Philippa Bridge-Cook: Oui, certainement. J'ai été membre fondatrice du conseil d'administration de l'organisme qui est actuellement le seul organisme de bienfaisance enregistré pour l'endométriose au Canada, Endometriosis Network Canada. Il s'agit d'une organisation très populaire qui vise à accroître la sensibilisation et à fournir de l'information aux patients, des services de défense des intérêts auprès du gouvernement et du soutien aux personnes atteintes d'endométriose, mais en tant qu'organisation locale qui se concentre sur une maladie sexospécifique, notre financement est très faible. Si nous devions prendre de l'expansion... Par exemple, de toute évidence, la Fondation des maladies du cœur et la Société canadienne du cancer forment un niveau d'organisation complètement différent, mais elles sont également en mesure de financer la recherche, de gérer d'énormes programmes et d'avoir un impact énorme grâce à leur travail. Je pense qu'il est très important d'appuyer des organisations comme celle-ci dans notre travail, c'est certain.

M. Stéphane Lauzon: Merci.

[Français]

Comme vous l'avez bien expliqué au Comité, vous voulez qu'il y ait cette reconnaissance. Avant même de s'occuper de la rétention des spécialistes et des chercheurs, qu'est-ce que le gouvernement pourrait faire, concrètement, pour faire connaître votre travail?

[Traduction]

Dre Philippa Bridge-Cook: J'estime que le financement de la recherche est très important. Nous savons que la recherche sur l'endométriose au Canada est très sous-financée par rapport à d'autres maladies. Par exemple, le financement par Canadien touché pour l'endométriose n'est que de 7,41 \$, comparativement, par exemple, à la maladie intestinale inflammatoire, qui touche beaucoup moins de personnes et reçoit un financement d'environ 340 \$ par Canadien touché.

Puisque l'endométriose est un domaine très sous-étudié en raison d'un manque de financement, le gouvernement fédéral pourrait certainement aider en finançant la recherche. Les chercheurs sur l'endométriose n'ont pas d'endroit où présenter une demande de subvention pour l'endométriose. Par conséquent, la restructuration des IRSC contribuerait à favoriser ces demandes et, comme le Dr Leonard l'a décrit dans sa déclaration préliminaire, la séparation des maladies gynécologiques des maladies obstétricales, qui ont tendance à être priorisées...

Pour ce qui est de la sensibilisation, le gouvernement fédéral pourrait financer des campagnes qui pourraient toucher beaucoup plus de Canadiens que ce que notre petite organisation communautaire peut espérer faire.

• (2030)

[Français]

M. Stéphane Lauzon: Je vous remercie beaucoup de votre réponse.

Ma prochaine question s'adresse à Mme Nanak.

Madame Nanak, je ne sais pas si vous êtes francophone, mais j'ai pu constater que votre français était impeccable.

Pouvez-vous nous parler de la rétention des francophones en Alberta, dans votre domaine? Quelles sont vos stratégies pour les retenir?

Mme Elizabeth Nanak: Merci.

Il n'y a pas beaucoup de francophones en Alberta. Personnellement, je viens de France, ce qui explique la qualité de mon français.

[Traduction]

Je vais peut-être continuer en anglais, parce que je suis devenue plus habituée à parler dans cette langue, depuis 20 ans.

Comme Glycomics Network est un réseau pancanadien, nous travaillons beaucoup avec des gens du Québec aussi. La plupart des universités du Québec font partie de notre réseau. Ce que nous faisons chez nous pour le maintien en poste, c'est que nous nous concentrons sur le Canada, et non seulement sur le Québec, parce que nous avons établi des partenariats et des collaborations partout au pays. Les étudiants peuvent poursuivre leurs études pour obtenir une bourse de recherche postdoctorale ailleurs au Canada, dans une autre province, jusqu'à leur retour.

M. Stéphane Lauzon: Merci.

La présidente: Je suis vraiment désolée. Monsieur Lauzon, vous aimeriez peut-être avoir une réponse écrite.

M. Stéphane Lauzon: Non, ça va.

La présidente: Je tiens à remercier tous nos témoins. Nous avons eu une très bonne discussion. Nous sommes reconnaissants.

Monsieur Blanchette-Joncas et monsieur Cannings, je suis désolée pour cette série de questions. Nous essaierons de vous donner la parole la prochaine fois.

Nous allons suspendre brièvement la séance et nous reviendrons pour accueillir notre troisième groupe de témoins.

Merci à tous.

• (2030)

(Pause)

• (2035)

La présidente: Chers collègues, nous reprenons nos travaux.

Tout le monde travaille fort. Deux heures se sont écoulées, et nous sommes ravis d'accueillir notre troisième groupe de témoins ce soir.

Nous sommes heureux d'accueillir Martin Basiri, directeur général et cofondateur d'ApplyBoard. De l'Institut de recherche sur la science, la société et la politique, nous accueillons Sarah Laframboise, étudiante en biochimie à l'Université d'Ottawa et présidente du réseau de politique scientifique d'Ottawa, et Paul Dufour, chercheur affilié. De Mitacs, nous accueillons John Hepburn, président-directeur général.

Nous sommes ravis de vous accueillir à ce premier comité dans le cadre de cette importante étude.

Nous allons entendre chaque groupe pendant cinq minutes. Au bout de quatre minutes et demie, je vous montrerai un carton jaune pour vous indiquer qu'il vous reste 30 secondes.

Sur ce, nous allons commencer par ApplyBoard, pour cinq minutes, s'il vous plaît.

Soyez les bienvenus.

M. Martin Basiri (directeur général et cofondateur, ApplyBoard): Merci, madame la présidente.

Je remercie les membres du Comité de s'intéresser à cette question importante. Il est très encourageant de voir tout le monde parler de talents, de la façon d'attirer les meilleurs talents, de les maintenir en poste et d'assurer leur perfectionnement.

Je m'appelle Martin Basiri. Je suis venu au Canada d'Iran en 2010 pour étudier à l'Université de Waterloo en vue d'obtenir ma maîtrise en génie. Comme j'ai adoré mon expérience, j'ai fait aussi venir mes frères, Meti et Massi, ici à titre d'étudiants internationaux. Quelques années plus tard, il y a exactement sept ans aujourd'hui, nous avons lancé ApplyBoard, la plus grande plateforme en ligne sur la planète Terre pour aider les étudiants étrangers à aller étudier au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Australie.

ApplyBoard est l'une des entreprises à la croissance la plus rapide au Canada et dans le monde. Jusqu'à maintenant, nous avons aidé plus de 300 000 étudiants de 130 pays. Nous comptons environ 1 500 employés dans le monde, dont près de 1 000 ici au Canada.

J'aimerais faire quelques observations très importantes. En tant que directeur général d'une entreprise de technologie et ayant travaillé avec des dizaines de milliers de personnes de talent qui viennent au Canada et dans d'autres pays, compte tenu des politiques d'immigration en vigueur dans d'autres pays, je pense que mes remarques pourront permettre au Comité de voir les choses sous un autre angle.

Comme vous le savez, à l'heure actuelle, au Canada et dans d'autres pays occidentaux, la pénurie de talents constitue un très gros problème. Au Canada en particulier, il y a plus d'un million d'emplois vacants, mais nous n'avons pas assez de gens pour les occuper. La croissance de nombreuses entreprises est plafonnée en raison de la pénurie de talents. D'un océan à l'autre, vous pouvez vous adresser à n'importe quel type d'entreprise, des entreprises de haute technologie aux épiceries, et tous déplorent une pénurie de talents. Quelle est la solution?

Je crois que le Canada a le meilleur système d'immigration au monde. Il y a trois ou quatre programmes très ciblés pour régler ce problème de pénurie de talents, notamment le programme des visas: permis d'études, visa d'étudiant, visa de travail, résidence permanente du travailleur qualifié et visa pour démarrage d'entreprise. En passant, j'ai obtenu ma résidence permanente grâce à un visa pour démarrage d'entreprise et j'ai pu rester au Canada et, avec mes frères, bâtir notre entreprise.

Ces programmes, en vertu de la politique, sont les meilleurs au monde, mais d'autres pays se rattrapent et essaient d'attirer les meilleurs talents. De nos jours, les talents peuvent aller dans n'importe quel pays du monde. Si vous êtes le meilleur développeur, vous pouvez choisir presque n'importe quel pays, de Singapour aux Émirats arabes unis, en passant par la France, l'Allemagne, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suède. Le Canada ou les États-Unis ne sont plus les seuls à profiter de l'immigration et à attirer les meilleurs talents.

Nous devons continuer d'investir dans notre système d'immigration, en particulier dans les systèmes et les politiques, pour nous assurer qu'il est le plus homogène possible. Si vous êtes un des meilleurs talents, un grand développeur, un bon médecin ou une bonne infirmière, vous pouvez littéralement aller n'importe où. Partout où vous allez, on vous veut. Nous sommes dans un village planétaire en ce moment, et vous voulez avoir le meilleur système et le plus homogène.

À l'heure actuelle, notre système d'immigration, même s'il part d'une très bonne politique, comporte beaucoup d'aspects dans lesquels nous devons continuer d'investir. L'un d'eux est la prévisibilité du temps que dure le processus. Si quelqu'un veut venir au Canada, et dès le départ, il est... Essentiellement, au lieu d'attendre quelques mois, il doit composer avec deux ans d'attente. Cette personne, même si elle vient au Canada, n'a pas l'assurance qu'elle pourra présenter une demande de résidence permanente par la suite, parce qu'elle ne sait pas combien de temps cela prendra. Elle ne sait pas combien de temps il lui faudra pour faire venir sa famille, sa femme, son mari ou son partenaire ici. La rapidité et la fiabilité sur le plan de la prévisibilité sont très importantes.

L'autre chose, c'est que notre marché du travail est énorme. Nous avons des données. Nous savons en temps réel exactement quelles sont les possibilités d'emploi et quels sont les emplois qui sont difficilement pourvus, même si nous n'orientons pas nos permis d'études et nos travailleurs qualifiés en temps réel vers ces pro-

grammes. Nous savons, par exemple, quels sont les emplois dont on a besoin dans pratiquement toutes les villes du pays.

• (2040)

Il faut que nos travailleurs qualifiés et nos permis d'études soient mieux arrimés au marché du travail, de sorte que lorsque nous attirons les talents... C'est mieux pour les étudiants, parce qu'ils peuvent étudier dans une discipline dont le marché a besoin et trouver des emplois, plutôt que de venir ici, d'étudier et de se faire dire qu'ils auraient dû étudier dans un autre domaine.

Le deuxième élément est le financement public...

La présidente: Monsieur Basiri, je suis désolée de vous interrompre. Merci de nous avoir raconté un peu votre histoire. Je dois être juste envers tout le monde. Je sais que mes collègues voudront vous poser des questions.

Merci.

M. Martin Basiri: Merci.

La présidente: Nous passons maintenant à l'Institut de recherche sur la science, la société et la politique. Vous avez cinq minutes.

[Français]

M. Paul Dufour (chercheur affilié, Institut de recherche sur la science, la société et la politique): Merci, madame la présidente, membres du Comité.

Je vous remercie de nous avoir invités ce soir. Je m'appelle Paul Dufour.

[Traduction]

Je suis chercheur affilié, et je tiens à ce titre, de l'Institut de recherche sur la science, la société et la politique de l'Université d'Ottawa. Je suis accompagné de Sarah Laframboise. Elle est associée à l'Institut et est étudiante au doctorat en biochimie. Elle fera quelques brèves observations immédiatement après les miennes.

Tout d'abord, permettez-nous de vous féliciter, madame la présidente, pour les efforts considérables que vous avez déployés pour établir avec vos collègues ce nouveau Comité permanent de la science et de la recherche de la Chambre des communes. C'est effectivement un ajout bienvenu à notre Parlement.

Mon cheminement de carrière a été pour le moins inhabituel dans le monde de la politique scientifique, mais qu'il suffise de dire qu'à l'Institut, la question de la formation des talents demeure critique, que ce soit ici au Canada, dans nos établissements d'enseignement, sur le marché du travail, dans les laboratoires fédéraux ou ailleurs dans le monde.

Notre institut, dirigé par Mme Monica Gatteringer, est bien connu pour son travail à l'intersection de la science, de la politique et de la société. Nous venons de publier un plan stratégique qui s'appuie sur nos travaux de recherche de la dernière décennie et qui décrit de nouvelles orientations. Au cœur de cette vision, il faut offrir aux étudiants des possibilités, des compétences et des outils axés sur l'évolution rapide des connaissances en matière de politique sur la recherche et la science.

J'ai eu le privilège d'enseigner à l'Institut et d'interagir avec la prochaine génération de talents dans le monde de la science, de la société et de la politique. Cela comprend le réseau de politique scientifique d'Ottawa, mais aussi la collaboration étroite avec d'autres intervenants comme Dialogue Sciences & Politiques, dirigé par des étudiants à Montréal, le Centre d'études sur la politique scientifique canadienne et la Fondation SOI basée au Québec, sans oublier la fabuleuse cohorte de boursiers en politiques scientifiques de Mitacs. Je surveille et encadre également le conseil diversifié et créatif de la jeunesse, qui appuie la conseillère scientifique en chef du gouvernement et son bureau sur les questions de politique scientifique de prochaine génération.

Je peux dire honnêtement que tous ces réseaux d'étudiants et de chercheurs talentueux veulent faire une différence et, comme ma petite-fille aînée, qui est sur le point de commencer ses études universitaires en pharmacie au Québec, sont passionnés et désireux d'apprendre afin de pouvoir mettre en pratique leurs compétences, leur esprit d'entreprise et leur savoir pour bâtir une société meilleure.

Ils auront toutefois besoin de votre soutien. Ils devront aussi mieux comprendre comment fonctionne le monde des politiques publiques. J'espère que vous pourrez les aider en leur fournissant certains des outils et des conseils nécessaires en ce sens grâce aux recommandations qui seront énoncées dans votre rapport et aux efforts que vous déploierez dans vos circonscriptions respectives.

Qui sait? On pourrait peut-être envisager un nouveau programme de jumelage d'étudiants en sciences avec des députés, ou peut-être que certains de nos nouveaux talents pourraient se retrouver au sein de ce même comité à l'avenir.

Merci.

Si vous me le permettez, avec la permission de la présidente, je vais maintenant céder la parole à ma collègue Sarah Laframboise, qui vous parlera brièvement des résultats d'une enquête très importante.

Je lui cède donc la parole.

• (2045)

Mme Sarah Laframboise (étudiante en biochimie, Université d'Ottawa, présidente du réseau de politique scientifique d'Ottawa, Institut de recherche sur la science, la société et la politique): Merci, monsieur Dufour.

Comme M. Dufour vous l'a dit, je m'appelle Sarah Laframboise. Je suis étudiante au doctorat en biochimie à l'Université d'Ottawa. Je tiens à remercier les membres du Comité de m'accueillir aujourd'hui. J'espère vous donner le point de vue des étudiants sur la vie et le financement des étudiants aux cycles supérieurs.

Tout en poursuivant mes études de doctorat, j'ai été très active dans le paysage des politiques scientifiques, où j'ai eu la chance de rencontrer M. Dufour, de l'Institut. Je suis également membre du conseil de direction de l'Institut. L'an dernier, j'ai fondé le réseau de politique scientifique d'Ottawa, où j'ai étudié le financement des étudiants aux cycles supérieurs au Canada.

Comme nous l'avons déjà entendu au Comité, il est très difficile d'être un étudiant des cycles supérieurs au Canada. Seulement 33 % des étudiants de deuxième et de troisième cycle bénéficient d'un soutien direct grâce aux bourses des trois conseils de l'un des trois organismes subventionnaires fédéraux. Les autres sont soutenus in-

directement par des allocations provenant des subventions de recherche ou des départements de leurs superviseurs. Cela rend les étudiants vulnérables à l'instabilité financière et crée un obstacle financier à l'accès aux études supérieures en science.

En décembre dernier, nous avons lancé une enquête nationale sur le financement des étudiants aux cycles supérieurs. Au cours des quatre derniers mois, j'ai rencontré des associations d'étudiants aux cycles supérieurs de partout au Canada. Nous avons entendu d'innombrables histoires de luttes, d'inégalités et de dettes écrasantes. Autrement dit, les étudiants aux cycles supérieurs ont besoin de plus de soutien.

Il convient de signaler que ces étudiants sont de jeunes adultes, généralement âgés de 20 à 30 ans, qui sont préoccupés par le logement, l'épargne et la fondation d'une famille. À l'heure actuelle, un étudiant moyen au Canada gagne 19 000 \$ au niveau de la maîtrise et 21 000 \$ à celui du doctorat. Après avoir payé les frais de scolarité et les frais obligatoires, un étudiant à la maîtrise dispose d'environ 10 000 \$ et un étudiant au doctorat n'a que 12 000 \$ pour vivre le reste de l'année. C'est à peine suffisant pour payer le loyer dans la plupart des grandes villes du Canada, sans parler des autres nécessités comme la nourriture, le transport ou l'électricité.

Ce sont tous des aspects de l'enquête que nous voulions examiner. L'enquête a pris fin il y a quelques semaines, et nous avons reçu plus de 1 300 réponses d'étudiants aux cycles supérieurs de partout au Canada. Bien que les résultats soient encore préliminaires, j'aimerais vous faire part de quelques faits saillants.

Nous avons constaté que près de 45 % des étudiants...

La présidente: Madame Laframboise, je suis tellement désolée de vous interrompre au moment où vous nous donnez les résultats qui...

Mme Sarah Laframboise: Je comprends.

La présidente: J'ai d'excellents collègues qui vont poser de très bonnes questions.

Monsieur Dufour et madame Laframboise, merci à vous deux.

Nous passons maintenant la parole à Mitacs, pour cinq minutes.

[Français]

M. John Hepburn (président-directeur général, Mitacs): Merci, madame la présidente.

Je m'appelle John Hepburn et je suis actuellement à Vancouver. Comme le soir va bientôt arriver, ici, je vous dis bonsoir à tous et à toutes. Étant donné que mon français laisse un peu à désirer, je vais m'exprimer en anglais.

[Traduction]

La présidente du Comité nous connaît très bien, mais bon nombre d'entre vous ne nous connaissez probablement pas. Quelqu'un m'a dit lors d'une réunion récente que Mitacs est le plus important organisme sans but lucratif au Canada. Ce n'est pas loin de la vérité. Nous sommes quelque part derrière Vision mondiale Canada, mais nous sommes certainement beaucoup plus importants que la plupart des organismes sans but lucratif, des organismes de bienfaisance dans le domaine de la santé et autres qui appuient l'innovation au pays.

Je ne suis pas ici pour quémander de l'argent au gouvernement fédéral. Le gouvernement fédéral nous appuie très généreusement, en vertu de deux ententes de financement à long terme d'un peu moins de 1 milliard de dollars. Les 10 provinces, le territoire du Yukon et l'industrie contribuent à même hauteur.

Que faisons-nous de tout cet argent? Nous offrons des possibilités d'apprentissage intégré au travail fondées sur des partenariats d'innovation entre les établissements d'enseignement postsecondaire, l'industrie et les organismes sans but lucratif, et nous avons également élargi nos activités pour inclure les municipalités et les hôpitaux. Notre objectif et notre raison d'être déclarée sont d'accroître l'innovation et la prospérité au pays, d'accroître l'innovation sociale, essentiellement pour le bien de tous les Canadiens.

Notre activité se déroule à 20 % dans les programmes internationaux. Nous faisons venir au Canada des étudiants très talentueux, comme M. Basiri, dans le cadre de notre programme Globalink. Pour nous, le succès, c'est d'avoir un étudiant de premier cycle qui arrive d'ailleurs que du Canada pour faire un stage dans une université canadienne avant de prendre sa décision au sujet des études supérieures. L'objectif est de les convaincre de venir dans une grande université canadienne pour obtenir leur doctorat, après quoi ils peuvent obtenir un stage de Mitacs — nous en offrons environ 20 000 par année — pour travailler à un projet de recherche conjoint entre l'industrie et une université canadiennes. Cet étudiant est ensuite admissible à une aide dans le cadre de notre programme Accélération Entrepreneur pour démarrer une entreprise. C'est exactement ce qu'ont fait certains de nos étudiants.

Comment gardons-nous les étudiants au pays? Tout d'abord, nous tirons parti de nos excellentes universités, qui attirent des talents de partout dans le monde. Nous travaillons avec eux pour leur donner des occasions de travailler, entre l'université et l'industrie. C'est ce que nous faisons à Mitacs. Je ne dirais pas la plupart, mais près de la moitié des étudiants avec lesquels nous traitons sont venus au Canada pour obtenir leur doctorat à titre d'étudiants étrangers. Parmi les étudiants qui obtiennent des stages de Mitacs, 75 % restent au Canada après avoir obtenu leur diplôme — maîtrise, doctorat ou post-doctorat — pour travailler et mettre leurs talents au service des Canadiens et, évidemment, à leur propre service. Ce taux de maintien au pays est 30 % plus élevé que celui des étudiants étrangers qui ne font pas de stage à Mitacs.

Nous avons conclu une entente avec le gouvernement du Manitoba selon laquelle quiconque fait un stage à Mitacs est automatiquement inscrit au Programme des candidats des provinces pour obtenir rapidement la résidence permanente. Nous discutons de la possibilité de faire la même chose avec d'autres provinces.

Cependant, ce que j'aimerais dire, c'est qu'en plus d'appuyer des organisations comme Mitacs, une chose que le gouvernement fédéral peut faire — et je sais que l'innovation est un élément important du programme actuel —, c'est appuyer l'innovation au pays. Les étudiants talentueux ne vont pas venir et rester au Canada s'ils n'ont pas d'excellents emplois après l'obtention de leur diplôme, s'ils ne peuvent pas lancer leur propre entreprise, comme l'a fait M. Basiri, ou s'ils ne peuvent pas travailler pour des entreprises existantes. C'est pourquoi les étudiants vont à Stanford. Ne nous leurrions pas: Stanford est une excellente université, mais ils s'y rendent parce qu'ils savent qu'ils obtiendront un emploi fantastique à la fin de leurs études. C'est un facteur essentiel.

Une façon pour le gouvernement d'en faire autant, et je pense que je vais manquer de temps... J'étais récemment à Edmonton, en

Alberta, pour l'annonce d'un partenariat entre nous, AltaML, une entreprise d'intelligence artificielle, et le gouvernement de l'Alberta, qui va établir une entreprise appelée GovLab.AI, en faisant appel à une entreprise canadienne pour résoudre des problèmes gouvernementaux au moyen de l'apprentissage automatique.

Si les membres du partenariat réussissent, ces outils de résolution de problèmes, qui sont prévus — leur premier projet consistera à prévoir les feux de forêt, par exemple, quelque chose qui nous tient beaucoup à cœur en Colombie-Britannique... Les gens du partenariat utiliseront aussi les données sur la santé pour offrir des soins de santé plus efficaces aux Albertains. S'ils mettent au point ces solutions, et ils le feront, parce qu'AltaML est une entreprise qui connaît beaucoup de succès et qui connaît une croissance rapide, et avec laquelle nous travaillons depuis des années — en fait, elle n'est pas si vieille, puisqu'elle n'existe que depuis quatre ans —, ils peuvent commercialiser ces produits. Ils peuvent bâtir leur entreprise et, grâce au processus d'approvisionnement du gouvernement, ils peuvent devenir une entreprise prospère qui attirera et emploiera ensuite un grand nombre d'étudiants.

• (2050)

Merci beaucoup.

La présidente: Merci, monsieur Hepburn. Nous vous savons gré de ces précisions.

Vous avez tous donné beaucoup de matière à réflexion aux membres du Comité. Ils ont hâte de commencer. Vous avez devant vous un comité très intéressé.

Sur ce, nous allons passer à notre tour de six minutes, en commençant par M. Williams.

M. Ryan Williams: Merci beaucoup, madame la présidente.

Je vais commencer par M. Basiri.

Vous avez parlé de quelques recommandations. J'aimerais vous demander de poursuivre à ce sujet. Plus précisément, quelles recommandations précises pouvez-vous formuler pour que le Canada soit le meilleur pays pour attirer les talents et favoriser l'immigration à l'avenir?

M. Martin Basiri: Oui, tout à fait. J'ai essayé de couvrir le sujet très rapidement pour laisser du temps aux autres également.

La deuxième recommandation que je voulais aborder concerne l'approvisionnement, car c'est très important. Si vous posez la question à tous les PDG, la majorité d'entre eux vous diront qu'un dollar de revenu est beaucoup mieux pour une entreprise qu'un dollar de subventions ou de financement. Si le gouvernement achète les produits que nous créons, même ceux qu'il finance lui-même... Parfois, ou la majorité du temps, il ne les achète pas. Si le gouvernement achète les produits que les entreprises canadiennes créent, nous pouvons créer de grandes entreprises, et l'innovation au Canada croîtra alors beaucoup plus rapidement.

Le gouvernement est celui qui dépense le plus au Canada, mais lorsqu'il s'agit d'approvisionnement, la majorité de cet argent, par exemple, dans la technologie, ou encore dans les logiciels, va à de grandes entreprises aux États-Unis, parce que le gouvernement préfère ne pas prendre de risque, mais l'innovation n'est-elle pas justement une question de risque? Si nous avons au Canada des entreprises qui innovent, au lieu d'une subvention gratuite, je préfère acheter leur produit. Oui, cela comporte certains risques, mais cela crée aussi un écosystème d'innovation très durable.

Pour ce qui est du troisième point, vous avez posé une question au sujet de l'immigration. Je pense que nous devons régler l'aspect technologique. Au lieu de le gouvernement essaie de tout régler par lui-même, il y a tellement de technologies logicielles sur le marché, dans le monde des affaires, qui peuvent résoudre bon nombre des problèmes auxquels nous faisons face dans notre système d'immigration. Je ne sais pas comment les autres ministères règlent leurs problèmes technologiques, mais tout le système d'immigration canadien peut être construit très rapidement s'il y a une volonté d'utiliser les technologies actuellement offertes sur le marché.

Je recommanderais ceci, puis de le relier à un bon langage de balisage d'intelligence artificielle, ou AIML, qui recueille les données sur la main-d'œuvre et qui assure une très bonne harmonisation entre notre immigration et notre marché. Par exemple, en ce moment, notre immigration...

• (2055)

M. Ryan Williams: Monsieur Basiri, je suis désolé. Je n'ai pas beaucoup de temps, alors je vais vous arrêter ici, mais je vous remercie beaucoup. Si vous, et tous les témoins, avez autre chose à ajouter, veuillez le soumettre par écrit au Comité, et nous pourrons ensuite obtenir le reste de vos données.

Monsieur Hepburn, vous avez parlé des pénuries de main-d'œuvre. Même en 2020, dans une entrevue, vous avez parlé du passage du Canada à une économie du savoir et de la pénurie de main-d'œuvre. Constatons-nous que cette pénurie de main-d'œuvre est généralisée et fondée sur le savoir? Est-ce un problème que vous cherchez à régler avec Mitacs à l'heure actuelle? Quelles sont les pénuries de main-d'œuvre que vous constatez?

M. John Hepburn: Nous constatons beaucoup de pénuries de main-d'œuvre dans toutes les entreprises avec lesquelles nous faisons affaire. Les pénuries de main-d'œuvre sont généralisées. Même dans les métiers spécialisés, il y a pénurie, mais il est certain qu'au sommet de l'économie de la technologie et de l'économie du savoir, les entreprises sont à la recherche de talents. Elles sont en concurrence avec les Américains. Un diplômé en intelligence artificielle peut travailler pour une entreprise américaine à un salaire de départ pouvant atteindre 300 000 \$ par année. Il y a donc une véritable course aux armements pour les talents.

Notre objectif est de garder les talents au Canada. Puisque nous avons de très bonnes universités, le talent est là. Des gens comme M. Basiri viennent au Canada grâce à nos grandes universités. Le travail de Mitacs est de les garder ici, et nous avons travaillé avec des entreprises comme IQBit, Xanadu et AltaML pour leur fournir un...

M. Ryan Williams: Merci, monsieur Hepburn.

Par l'entremise de la présidente, vous avez parlé d'un programme dans le cadre duquel 75 % des titulaires de vos bourses d'études restent au Canada. Nous avons entendu un témoin dans le cadre d'une autre étude — un des représentants de l'Université de Waterloo — dire que nous perdons 75 % de nos ingénieurs en logiciel au profit des États-Unis. Dans le cadre de votre programme, que faisons-nous, tout comme ce programme de bourses d'études, pour garder les talents? Que pouvons-nous faire de mieux pour garder ces talents au Canada?

M. John Hepburn: Mettez-les en contact avec l'industrie avant qu'ils obtiennent leur diplôme. C'est aussi simple que cela. La raison pour laquelle nous réussissons si bien à garder les étudiants,

c'est qu'ils viennent au Canada sans expérience canadienne, sans liens avec le Canada, et ils s'inscrivent à un solide programme d'études. S'ils obtiennent leur diplôme sans établir de liens avec l'industrie au Canada, pourquoi ne pas aller aux États-Unis? Pourquoi ne pas retourner dans leur pays d'origine? S'ils acquièrent l'expérience de l'industrie et les relations avec l'industrie, on leur offrira un emploi avant qu'ils obtiennent leur diplôme et ils resteront. C'est aussi simple que cela. C'est pourquoi nous avons du succès.

M. Ryan Williams: Monsieur Hepburn, merci beaucoup.

Vous avez parlé d'un système d'incubateur, et je crois que vous étiez sur le point de développer votre pensée à ce sujet, et M. Basiri en a peut-être parlé également. Des personnes qui veulent immigrer au Canada pourraient avoir des idées novatrices à développer, et cet incubateur pourrait nous permettre de faire venir ces entrepreneurs ici pour démarrer leur entreprise.

Mitacs a-t-elle envisagé de créer un incubateur international dans le cadre de ses programmes? Je suppose que c'est ainsi que nous l'appellerions.

M. John Hepburn: C'est exact. Nous avons conclu des ententes avec la plupart des incubateurs universitaires du pays. Nous avons aussi conclu des ententes avec des incubateurs internationaux. Nous offrons un programme qui nous permet d'envoyer des entrepreneurs à l'étranger dans des incubateurs avec lesquels nous avons des ententes afin qu'ils puissent développer des marchés internationaux, mais nous travaillons avec tous les incubateurs canadiens. Un de nos programmes appuie les initiatives en démarrage une fois qu'elles deviennent des entreprises, et nous pouvons leur permettre de profiter des incubateurs de Mitacs.

M. Ryan Williams: Merci beaucoup.

Si vous avez des exemples de ce dont vous venez de parler, pourriez-vous les soumettre par écrit au Comité afin que nous puissions les intégrer à notre étude?

Merci beaucoup.

M. John Hepburn: D'accord.

La présidente: Merci, monsieur Williams. Vous avez respecté exactement le temps imparti.

Nous passons maintenant à Mme Diab, pour six minutes.

Mme Lena Metlege Diab: Merci beaucoup, madame la présidente.

Merci à tous nos témoins pour leur présence ce soir. Nous leur en sommes très reconnaissants.

Par votre entremise, madame la présidente, je souhaite dire à M. Hepburn, de Mitacs, que lorsque j'ai vu que son entreprise figurait sur la liste, je me suis souvenu d'avoir travaillé avec Mitacs à un moment donné. J'ai vérifié et j'ai vu qu'à l'automne 2020, quand j'étais ministre provinciale en Nouvelle-Écosse, nous avions établi un partenariat — je suppose qu'on peut en parler ainsi — avec Mitacs et investi 1 million de dollars pour offrir jusqu'à 250 stages aux étudiants des niveaux universitaire et collégial pour qu'ils puissent travailler dans des entreprises locales. Je me souviens d'avoir alors eu vent de cas de développements de talents et d'aptitude à l'entrepreneuriat concernant d'anciens stagiaires de Mitacs. Je sais que l'Université Dalhousie, par exemple, a un excellent partenariat avec Mitacs.

Pouvez-vous nous expliquer la valeur de ces partenariats et dans quelle mesure ils appuient le développement des talents chez les étudiants?

• (2100)

M. John Hepburn: Merci beaucoup. J'étais justement à Halifax la semaine dernière pour parler à vos anciens collègues.

En fait, nous avons offert 600 stages en Nouvelle-Écosse. Alors non seulement nous avons dépensé le million de dollars que le gouvernement de la Nouvelle-Écosse nous a versé, mais nous y avons ajouté l'argent généreusement fourni par le gouvernement fédéral.

Les stages en Nouvelle-Écosse sont essentiels pour retenir les talents que des universités comme Dalhousie et Acadia et d'autres en Nouvelle-Écosse attirent dans la province. Nous avons assisté à une célébration d'entreprises en démarrage, de jeunes entrepreneurs qui ont bénéficié de nos programmes et du programme Lab2Market de l'Université Dalhousie, qui forme de jeunes entrepreneurs. Ils ont créé des entreprises en Nouvelle-Écosse et ils vont réussir.

J'ai de très nombreuses histoires de réussite d'entreprises que nous avons appuyées. Graphite Innovation and Technologies, par exemple, met au point un revêtement pour les coques de navire qui empêche l'encrassement biologique et réduit ainsi les coûts de carburant dans un grand pourcentage. C'est bon pour l'environnement et bon pour les frais d'expédition.

Mme Lena Metlege Diab: À votre avis, en quoi la rétention des talents dans les établissements urbains comme ceux de Halifax diffère-t-elle de la rétention des talents dans les écoles plus petites et les milieux ruraux avec lesquels vous avez travaillé?

M. John Hepburn: Évidemment, les écoles en milieu urbain ont plus d'étudiants et font plus de recherche, mais nous travaillons avec d'autres plus petits établissements en Nouvelle-Écosse, par exemple, et nous avons travaillé avec l'industrie de la pêche en Nouvelle-Écosse. Nous travaillons partout au pays, de St. John's à Victoria. Nous avons des gens affectés au développement des entreprises dans des endroits comme Chicoutimi, Trois-Rivières et Thunder Bay.

Nous travaillons très fort avec de plus petits établissements, mais il est évident que la plupart des emplois se trouvent dans les établissements plus grands, dans les centres urbains. Nous sommes très fiers de notre bilan en ce qui concerne les plus petits établissements.

Mme Lena Metlege Diab: À votre avis, comment le Canada se compare-t-il à ses pairs du G7 et de l'OCDE pour ce qui est de retenir ces talents?

M. John Hepburn: Comparativement à l'aspirateur géant au sud de la frontière, ce n'est pas aussi bien. Il est évident que les talents sont attirés par les grands centres américains. Nous ne sommes pas mauvais, mais notre économie de l'innovation est faible. Nous avons besoin d'une économie de l'innovation plus forte si nous voulons avoir une productivité qui ne soit pas constamment à la traîne de celle des États-Unis.

Nous pourrions faire mieux. Disons les choses ainsi.

Mme Lena Metlege Diab: Quelles autres recommandations avez-vous à nous faire? Quels types d'incitatifs ou d'autres programmes gouvernementaux pensez-vous que nous n'avons pas, ou que nous avons et que nous pouvons améliorer?

M. John Hepburn: Pour revenir à ce qu'a dit M. Basiri, je crois qu'il faut tirer parti des marchés publics pour soutenir les entre-

prises canadiennes en croissance, ainsi que des fonds d'investissement, que le gouvernement a créés, et la nouvelle organisation d'innovation qu'il reste à mettre au point et des choses du genre — un soutien plus direct aux entreprises en croissance. Les Américains le font au moyen de marchés publics et d'un soutien direct aux entreprises en croissance.

Mme Lena Metlege Diab: Comment nos entreprises peuvent-elles aider davantage à tirer parti des talents des établissements d'enseignement? Nous avons entendu beaucoup de choses et nous savons que nous avons des universités et des collèges magnifiques — je dirais en Nouvelle-Écosse, mais aussi partout au pays. Comment pouvons-nous établir davantage de partenariats et demander de l'aide aux entreprises et au milieu non universitaire?

Nous avons beaucoup entendu dire que, pour attirer des talents, il faut pouvoir offrir des emplois bien rémunérés et, pour ce faire, il faut des partenariats et des gens pour faire du réseautage, etc. Que pouvons-nous faire d'autre?

• (2105)

M. John Hepburn: Je pense que l'industrie devrait travailler plus fort pour établir des partenariats avec les établissements d'enseignement et tirer parti des talents qui s'y trouvent. La plupart des étudiants qui obtiennent leur maîtrise et leur doctorat vont travailler dans l'industrie. Ils ne restent pas dans le monde universitaire. Ils font comme M. Basiri et créent des entreprises.

Je pense que l'industrie doit investir davantage dans l'innovation et prendre plus de risques, peu important les mesures de soutien et les incitatifs que le gouvernement peut offrir à cette fin, mais appuyer les entreprises qui sont établies grâce aux marchés publics et au soutien direct. L'industrie doit travailler plus fort pour établir des partenariats avec les universités et vice versa.

La présidente: Merci beaucoup.

Merci, madame Diab.

Encore une fois, merci à tous nos témoins. Nous vous en sommes vraiment reconnaissants.

[Français]

Je vais maintenant donner la parole à M. Blanchette-Joncas pour six minutes.

M. Maxime Blanchette-Joncas: Merci, madame la présidente.

Je salue les témoins qui se joignent à nous ce soir pour la troisième heure consacrée à notre étude.

Mes questions s'adressent à Mme Laframboise.

Madame Laframboise, j'ai rencontré ce matin des représentants de l'Université de Toronto qui sont pour vous, à l'Institut de recherche sur la science, la société et la politique publique, des homologues. Tout comme la semaine dernière, nous avons abordé dans le cadre de notre étude le financement des organismes et des conseils subventionnaires, plus précisément l'augmentation de la valeur des bourses d'études supérieures et postdoctorales.

J'aimerais entendre vos commentaires là-dessus. Les chiffres que nous avons sont assez éloquentes. Ils démontrent en effet que, pour plusieurs étudiants, les bourses ne sont pas suffisantes pour subvenir à leurs besoins. Ils doivent donc se trouver d'autres moyens pour survivre, tout en poursuivant leurs études.

[Traduction]

Mme Sarah Laframboise: Je suis désolée. Je ne crois pas avoir entendu de question à ce sujet, mais je suis tout à fait d'accord. Je pense que cela faisait partie de la traduction, mais...

[Français]

M. Maxime Blanchette-Joncas: Je vais la répéter, madame Laframboise.

Selon vous, le financement des bourses d'études supérieures et postdoctorales est-il adéquat et suffisant présentement?

[Traduction]

Mme Sarah Laframboise: Merci de l'avoir répétée et merci de la question.

Non, je ne pense pas qu'elles sont suffisantes, et je pense que la plupart des étudiants au Canada en conviendraient avec moi. En fait, les recherches effectuées par Science & Policy Exchange et d'autres groupes ont révélé que les étudiants veulent qu'elles soient augmentées et disent qu'elles ne couvrent pas leurs dépenses.

J'ai beaucoup de données provenant de notre enquête et d'autres qui montrent qu'elles ne sont pas suffisantes.

[Français]

M. Maxime Blanchette-Joncas: Pourriez-vous nous fournir des données sur ce qui est urgent, selon vous?

Quels changements le gouvernement fédéral pourrait-il effectuer pour faire en sorte que les établissements attirent et retiennent les meilleurs talents?

[Traduction]

Mme Sarah Laframboise: Il est difficile de ne pas dire que le financement joue un grand rôle. Dans l'ensemble, les étudiants sont très stressés et s'inquiètent de leurs finances. S'agissant de retenir les étudiants chez nous, une grande partie du problème tient à leur niveau d'endettement une fois qu'ils ont obtenu leur diplôme. Quelque 40 à 45 % des titulaires de doctorat ont des dettes d'études qui s'élèvent aux environs de 20 000 \$. Comme vous l'avez mentionné, quand on pense aux étudiants qui poursuivent des études postdoctorales, ce n'est même pas suffisant pour rembourser les prêts étudiants — en plus de leurs dépenses. Cela devient très troublant pour les étudiants que nous voulons attirer.

Je dois également parler des groupes marginalisés et sous-représentés. Cet aspect touche de façon disproportionnée ces groupes, qui n'ont peut-être pas le choix d'assumer les rôles moins bien rémunérés. Ils ont peut-être des personnes à charge ou des familles qui seraient aussi financées par ces sources.

Ce sont de grands sujets de préoccupation pour les étudiants.

[Français]

M. Maxime Blanchette-Joncas: Merci beaucoup. Je vais poursuivre avec M. Dufour.

Monsieur Dufour, nous remarquons que le nombre de doctorats décernés au Canada est à la baisse comparativement aux autres pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques, soit l'OCDE.

Selon vous, y a-t-il des facteurs ou des raisons qui expliquent cela?

M. Paul Dufour: J'ai entendu un des témoins du groupe précédent dire que le problème n'est pas une insuffisance de doctorants ou postdoctorants, mais, au contraire, une surabondance, et qu'ils ne peuvent pas trouver d'emploi dans leur spécialité. Beaucoup d'entre eux se découragent, quittent le système, pourrais-je dire, et font autre chose. Ils cessent alors d'exploiter toutes les connaissances qu'ils ont acquises et d'en faire profiter le secteur privé, dans différents secteurs économiques, ou, encore, l'environnement, par exemple.

Il se produit donc une perte de ces connaissances, effectivement. Nous avons besoin d'incitatifs pour ces gens-là, afin qu'ils voient que nous les soutenons.

• (2110)

M. Maxime Blanchette-Joncas: Merci, monsieur Dufour.

Plus concrètement, pouvez-vous nous donner des exemples d'incitatifs qui permettraient aux doctorants, de façon plus efficace et plus simple, de trouver un emploi leur permettant de continuer leurs études jusqu'au doctorat?

M. Paul Dufour: Nous parlons depuis longtemps de cette recommandation. Nous avons tellement de programmes d'incitatifs à la recherche, mais nous n'avons pas de plateforme permettant aux gens de trouver l'information nécessaire pour en profiter et financer leurs travaux. Il faut mettre en place une espèce de plateforme ou de portail permettant de trouver ces renseignements partout au Canada.

Le fédéral offre de nombreux programmes incitatifs de ce type, mais il faut pouvoir les trouver. De plus, les provinces ont aussi leurs propres bourses et programmes de financement.

Selon moi, la solution consiste donc à mettre tout cela ensemble. Notre collègue parlait d'utiliser l'intelligence artificielle pour y arriver. Il serait très intéressant d'utiliser ce type de plateforme pour permettre à ces chercheurs de trouver du financement.

La présidente: Monsieur Dufour, je suis désolée, mais votre temps est écoulé.

[Traduction]

Je crains de devoir vous interrompre.

Merci, monsieur Blanchette-Joncas.

Nous passons maintenant à M. Cannings, pour six minutes.

M. Richard Cannings: Merci encore aux témoins.

J'aimerais poser quelques questions à M. Basiri.

S'agissant d'attirer les meilleurs talents au Canada, et les étudiants étrangers en particulier, vous avez plus ou moins commencé votre exposé en disant que sur les quatre programmes du Canada servant à cette fin, les visas et les permis sont parmi les meilleurs au monde. Comme députés, je dirais que nous sommes tous assaillis chaque jour par des exemples où cela n'a pas fonctionné pour des gens et où les gens ont constaté des retards importants dans l'obtention de divers types de visas, pas seulement des visas d'étudiant.

J'aimerais vous donner l'occasion d'en dire davantage à ce sujet et de parler de la façon dont le Canada peut améliorer l'exécution de ces programmes, pour rendre le processus plus efficace, amener les étudiants à occuper des postes qui leur conviennent, etc. Je vais vous donner le temps d'en parler plus en profondeur.

M. Martin Basiri: Merci beaucoup de la question.

Les politiques qui sous-tendent les programmes sont très bonnes, mais d'autres pays vont bientôt en faire autant. À l'heure actuelle, les retards dans le processus ne sont pas bons. Les choses prennent beaucoup de temps. Par exemple, pour la majorité des endroits sur la planète, il faut six mois pour obtenir un permis d'études au Canada. Pour que vous puissiez venir pour le semestre d'automne, qui commence en septembre, vous devriez déjà avoir présenté votre demande avant le 1^{er} avril. Cependant, il arrive bien souvent que les universités émettent des offres d'acceptation en mai ou en juin.

Le système ne fonctionne pas. On ne peut pas obtenir son acceptation en mai et attendre sept mois pour le visa. Même dans un pays comme l'Inde qui a un volet direct pour les études, qui est censé être un système de traitement accéléré, il faut environ quatre mois. Cela laisse un goût amer dans la bouche des gens si c'est leur première expérience et c'est tellement difficile. Ils se demandent à quoi ressembleront les prochaines et comment ils peuvent avoir confiance que le système fonctionnera dans deux ans. Bien sûr, pendant la pandémie de COVID-19, les temps ont été difficiles, alors nous devons également être justes envers le système.

Le système peut être très bon. Nous pouvons régler le problème grâce à la technologie. Nous avons parlé de certaines recommandations. Ce n'est pas le problème le plus difficile. À l'heure actuelle, des humains envoient des fusées sur la Lune et sur Mars. Il n'est pas difficile d'obtenir un bon logiciel pour régler le problème. C'est simplement une question de volonté. Si le gouvernement a la volonté de régler le problème, c'est très facile à faire. Je ne pense pas qu'il faudrait plus d'un an pour régler tout cela et pour que le système soit le meilleur de sa catégorie.

Il faut aussi qu'il soit harmonisé avec le marché du travail. À l'heure actuelle, on a besoin de 100 000 travailleurs de la santé, mais le permis d'études ne fait rien à cet égard. C'est un peu déconnecté. Ces deux éléments agissent de façon indépendante. S'ils étaient coordonnés, ce serait un bon système. Un moteur d'intelligence artificielle pourrait facilement résoudre ce problème et le Canada pourrait tout simplement prospérer.

Nous avons un vaste territoire. Nous avons un bon système de soins de santé. Les gens sont gentils. Les Canadiens accueillent presque tout le monde, peu importe la race ou la nationalité. Nous avons d'énormes possibilités pour l'avenir. Je parie que l'avenir appartient au Canada s'il peut vraiment investir dans son service d'immigration.

• (2115)

M. Richard Cannings: Merci.

J'aimerais m'adresser à Mme Laframboise ou à M. Dufour et parler de science et de politique.

Vous avez mentionné Monica Gattinger. J'ai été en contact avec elle et, du moins je crois, avec son programme Énergie positive. J'ai assisté à bon nombre de ces événements. J'ai travaillé indirectement avec un groupe appelé Liber Ero. Je ne sais pas si vous avez entendu parler de Liber Ero. Il s'agit d'un programme financé par une fondation privée pour mettre en contact les scientifiques de l'environnement en début de carrière avec les décideurs politiques, les décideurs et les médias afin de leur donner une bonne base sur la façon de faire connaître leurs résultats à la société.

Je me demande si vous pouvez nous parler de ce qui se passe au Canada et de ce que le gouvernement pourrait faire pour nous aider

une fois que nous aurons tous ces excellents scientifiques au travail et pour nous assurer de tirer parti de leurs conclusions et de leurs recherches.

[Français]

M. Paul Dufour: Je vous remercie de cette question.

[Traduction]

Puis-je y répondre en quelques secondes, madame Laframboise?

Merci beaucoup de cette question. Bien sûr, c'est une question qui sous-tend en grande partie ce que fait notre institut. Il existe un certain nombre de programmes. Vous avez mentionné Liber Ero. Je suis au courant de ce groupe et de ce que nous essayons de faire avec l'Institut de recherche sur la science, la société et la politique publique dans le cadre de nos divers ateliers et événements sur cette interface entre l'aspect scientifique et la politique.

Dans mon exposé, j'ai dit que Mitacs, l'organisation de M. Hepburn, a un programme fantastique qui est financé par divers ministères et organismes fédéraux, en partie pour que des étudiants de niveau supérieur se joignent à un ministère ou à un organisme du gouvernement fédéral, ainsi que dans certains gouvernements provinciaux, à titre d'expérience, pour fournir leurs compétences à la fonction publique dans ces diverses organisations. Soit dit en passant, cela va dans les deux sens. Ils apprennent, mais la fonction publique apprend aussi comment la science et la recherche sont menées.

La présidente: Monsieur Dufour, je suis désolée. La partie la plus déplorable de ma tâche, c'est d'interrompre les gens.

Monsieur Cannings, je vous remercie de vos questions.

Nous allons maintenant passer aux tours de cinq minutes.

Nous allons commencer par M. Tochor.

M. Corey Tochor: Merci beaucoup, madame la présidente.

Ma question s'adresse à John Hepburn, de Mitacs.

Nous avons tous vécu deux années difficiles avec la pandémie. Je ne peux pas imaginer qu'il ait été facile de faire venir des étudiants étrangers. Comment avez-vous géré l'ensemble des règlements et des problèmes liés aux voyages au cours des deux ou trois dernières années?

M. John Hepburn: Quelle question troublante.

Au cours de la première année de la pandémie, 800 étudiants devaient arriver au Canada. Nous avons dû les décevoir tous, parce que nous n'avions évidemment aucun moyen de les faire venir. Au cours de la deuxième année de la pandémie, nous savions que plus d'un millier d'étudiants étaient probablement incapables de venir au Canada. Nous avons organisé des stages virtuels pour eux, de sorte qu'ils pouvaient toujours travailler avec des chercheurs canadiens, mais ils restaient dans leur pays d'origine, où ils étaient en sécurité. Il n'y a pas eu de déplacements.

Cette année, à cause de la demande refoulée ou que sais-je d'autre, 2 100 étudiants arrivent au pays en ce moment même. Nous avons 74 étudiants ukrainiens qui essaient de venir au Canada — on se croise les doigts — et nous faisons de notre mieux pour qu'ils puissent venir. Nous avons des étudiants de partout dans le monde. La plupart d'entre eux viendront.

Les deux dernières années n'ont pas été très agréables.

• (2120)

M. Corey Tochor: Je comprends cela, et je suis heureux d'en apprendre un peu plus sur votre organisation, parce que je pense que le mariage de l'entrepreneuriat, du milieu universitaire et de la recherche est important et devrait se poursuivre.

Vous avez parlé de partenariats avec différentes entreprises. Quelles sont les trois plus grandes entreprises avec lesquelles vous travaillez en partenariat pour ces stages?

M. John Hepburn: Nous travaillons en partenariat avec de très grandes entreprises. Nous travaillons en partenariat avec de grandes sociétés pétrolières, ainsi qu'avec Telus, Bell et IBM — les grandes sociétés. La plupart des entreprises avec lesquelles nous travaillons en partenariat, quelque 80 %, sont en fait des petites et moyennes entreprises de moins de 500 employés. C'est là que se trouve la croissance de l'économie. C'est là qu'il y a beaucoup d'innovation. Nous collaborerons avec n'importe qui. Nous établissons des partenariats avec des entreprises en démarrage.

Donc, oui, nous travaillons en partenariat avec les grandes entreprises, mais, comme je l'ai dit, plus de 80 % des entreprises avec lesquelles nous collaborons sont des petites et moyennes entreprises.

M. Corey Tochor: Vous avez parlé un peu de financement. Je crois vous avoir entendu dire qu'il s'agit d'un financement d'un milliard de dollars. Sur combien d'années s'est-il appliqué?

M. John Hepburn: C'était sur cinq ans.

M. Corey Tochor: Quand a-t-il commencé?

M. John Hepburn: Nous sommes financés par le gouvernement fédéral depuis — je vais me tromper et la présidente me corrigera — 2012. Nous avons des ententes de financement à court terme avec ISDE. Nous avons connu une croissance incroyable. Nous doublons de taille tous les trois ans.

La plus récente entente de financement a commencé avec le budget de 2021. Il s'agit d'une entente de financement de cinq ans, plus une deuxième entente de financement qui commence cette année à l'appui de la Stratégie quantique nationale. Comme je l'ai dit, nous recevons également l'appui des 10 provinces et du territoire du Yukon. Quarante pour cent de notre financement provient de l'industrie.

M. Corey Tochor: Puis-je vous demander combien vous avez obtenu en financement en 2021 si, comme vous l'avez dit, vous ne pouviez faire venir personne. Vous avez reçu le double du financement, si je vous ai bien compris.

M. John Hepburn: Oui, 80 % de nos programmes s'adressent à des étudiants qui sont déjà au Canada.

M. Corey Tochor: Ils sont déjà au Canada.

M. John Hepburn: Oui. Beaucoup sont arrivés au Canada comme étudiants étrangers, mais 80 %... Dans notre entente de financement actuelle, 70 % de nos stages doivent être réalisés en partenariat entre des universités canadiennes et l'industrie canadienne.

M. Corey Tochor: Partout au Canada, on a entendu parler de la Nouvelle-Écosse, mais quelle a été votre expérience au Québec? Quelle a été votre expérience avec le gouvernement du Québec à cet égard?

M. John Hepburn: Elle a été excellente.

Environ 90 de nos 400 employés sont au Québec, où nous avons une grande équipe de développement des entreprises. Comme je l'ai

dit, nous avons des agents de développement des entreprises à Montréal, surtout, mais aussi dans l'Est du Québec et à Chicoutimi. Nous sommes répartis dans tout le pays. Le gouvernement du Québec a été très généreux pour nous. Nous sommes très satisfaits de notre relation avec le gouvernement du Québec.

M. Corey Tochor: C'est fabuleux.

De façon générale, y a-t-il des régions moins bien desservies que vous ciblez pour y accroître votre présence? Y a-t-il des régions au Canada où il est difficile de trouver des partenaires financiers ou des étudiants prêts à fréquenter ces universités?

M. John Hepburn: Pour revenir à la question précédente au sujet du travail à l'extérieur des grands centres urbains, nous avons déployé beaucoup d'efforts pour travailler avec les collèges, ce qui est un nouveau domaine pour nous, ainsi qu'avec les collectivités nordiques et rurales.

Oui, il est difficile de trouver des étudiants et de les jumeler, mais nous avons travaillé fort sur ce dossier. Nous avons plusieurs responsables du développement des entreprises autochtones. Ce n'est pas aussi productif pour notre entreprise que de travailler à Montréal, mais c'est un effort important pour nous, et c'est pourquoi nous avons maintenant un responsable du développement des entreprises à Whitehorse qui travaille là-dessus. Nous avons discuté avec la Denendeh Development Corporation.

La présidente: Merci.

M. Corey Tochor: Excellent.

Pour la dernière question, pourrions-nous l'obtenir par écrit?

La présidente: Je suis désolée.

Monsieur Tochor, vous êtes toujours un gentleman. Voulez-vous lui demander de la faire parvenir par écrit?

M. Corey Tochor: Y a-t-il une région du monde d'où viennent la plupart de vos étudiants, ou quelles sont les deux plus grandes régions du monde d'où nous accueillons des étudiants?

• (2125)

La présidente: Par écrit.

M. Corey Tochor: Par écrit.

Merci encore de votre exposé de ce soir. Votre prix semble extraordinaire.

La présidente: Merci, monsieur Tochor.

Nous passons maintenant à Mme Bradford, pour cinq minutes.

Mme Valerie Bradford (Kitchener-Sud—Hespeler, Lib.): Merci beaucoup, et merci à tous nos excellents témoins.

Je suis particulièrement heureuse de voir Martin Basiri parmi nous ce soir.

Je suis heureuse de vous revoir, monsieur Basiri, et je vous félicite pour cette récente victoire bien méritée du Prix du gouverneur général pour l'innovation. C'est bien mérité.

J'ai plusieurs questions à vous poser, parce que je pense que vous avez des choses importantes que nous voulons faire consigner au compte rendu.

D'après votre expérience de la mise en contact d'étudiants avec des établissements, dans quelle mesure la sélection des programmes contribue-t-elle à attirer et à retenir les talents universitaires au Canada, et comment des organisations comme la vôtre contribuent-elles à la sélection des programmes appropriés?

M. Martin Basiri: Tout est dans la sélection des programmes, parce que dans différents pays, les marchés de l'emploi sont différents. Par exemple, si le marché du génie civil a la faveur, peut-être que ce n'est pas le cas au Canada, ou encore dans telle région. Malheureusement, les universités ne le font pas correctement, parce que ce n'est pas relié au marché du travail.

La bonne nouvelle, c'est que des entreprises comme la nôtre essaient de combler cette lacune en envoyant des étudiants suivre les programmes qui leur conviennent le mieux.

L'autre problème, c'est que bon nombre des programmes des universités ne sont pas nécessairement aussi pertinents pour le marché du travail, ou sont très retardés. Il faut que les universités et les collèges, surtout les collèges, aient plus de temps pour élaborer des programmes. À l'heure actuelle, il leur faut en moyenne trois ans pour élaborer un programme. L'industrie évolue très rapidement, de sorte que le délai pour obtenir l'approbation d'un nouveau programme doit être très court. Il faut moins de six mois pour une nouvelle technologie, par exemple, la chaîne de blocs. Dans trois ans, toute l'industrie va changer. Donc, si une université prend trois ans pour élaborer un programme, dans trois ans, il pourrait être complètement dépassé.

Mme Valerie Bradford: Il doit être souple.

Savez-vous quelle proportion des universitaires qui utilisent votre service décide de rester au Canada?

M. Martin Basiri: Selon les données de 2019 dont nous disposons, 56 % des étudiants étrangers restent ici après leurs études, mais quand on sonde les finissants, plus de 75 % d'entre eux disent qu'ils aimeraient rester ici. La différence tient probablement à ceux qui ne peuvent pas rester ou qui ont trouvé des débouchés dans un autre pays.

Beaucoup de gens vont aux États-Unis, surtout dans le domaine des STIM, malheureusement. Si vous êtes un bon étudiant en informatique ou en génie, vous constaterez que les États-Unis sont plus attrayants. Il est très facile, même dans des pays difficiles comme le Moyen-Orient ou l'Inde, d'obtenir un visa américain pendant que vous êtes au Canada plutôt que d'aller directement aux États-Unis. Nous devons faire un meilleur travail pour les retenir. Il ne s'agit pas seulement de les attirer.

Mme Valerie Bradford: Y a-t-il autre chose que l'on pourrait faire pour attirer plus d'étudiants étrangers ici?

M. Martin Basiri: Je crois que si nous pouvions investir un peu dans... Je reviens au logiciel qu'utilise Immigration. L'un des grands problèmes, c'est qu'il est très imprévisible. Par exemple, dans le cas des étudiants les mêmes qui ont obtenu un visa l'an dernier n'en obtiennent pas cette année, ou vice versa. Cela envoie un très mauvais signal au marché étudiant. Par exemple, l'IIT en Inde, l'université dont nous voulons attirer ici chacun des étudiants... si le Canada est imprévisible et que vos amis dans cette situation l'an dernier ont obtenu un visa, il n'y a aucune garantie que vous obtiendrez un visa. Ce n'est pas tout, les taux de visa peuvent augmenter et diminuer complètement.

Nous devons investir davantage dans la prévisibilité et adopter une stratégie à plus long terme plutôt qu'une stratégie à très court terme. De cette façon, nous pourrions bâtir notre réputation. Nous pouvons dire que c'est l'exigence pour entrer et que c'est la même chose chaque année, de sorte que nos ambassades et nos conseillers partout dans le monde peuvent faire savoir que c'est la condition d'entrée.

Je ne dis pas qu'il faut réduire les exigences. Je vous demande de rester conséquents. Ce ne peut pas être comme un marché boursier qui fluctue. Il faut que ce soit plus cohérent. Nous voulons que les talents viennent chez nous, et les bons talents veulent de la cohérence parce qu'ils veulent établir un plan.

Dans nos entreprises de technologie, si vous êtes un bon développeur de logiciels et que vous décidez d'immigrer, vous voulez bien sûr avoir un plan. Vous voulez acheter une maison. Vous voulez avoir des enfants. On ne peut pas dire qu'il faut six mois cette année, et deux ans l'année prochaine. Il faut de la prévisibilité et de la rapidité.

• (2130)

Mme Valerie Bradford: Je viens d'avoir le signal de conclure. Je vais vous demander de faire parvenir votre réponse à cette question-ci au greffier. Quelles sont les principales raisons pour lesquelles les étudiants étrangers viennent étudier au Canada? Quelqu'un m'a aussi demandé si Mme Laframboise pourrait envoyer une réponse au sujet des réponses auxquelles elle a fait allusion concernant les réponses des diplômés, mais qu'elle n'a pas pu donner en raison de contraintes de temps.

La présidente: Merci beaucoup, madame Bradford.

Chers collègues, nous arrivons à la fin de la séance.

Vous nous avez fourni des renseignements très intéressants, et vous pouvez constater l'engagement du Comité. Nous vous remercions de votre temps et de votre expertise.

Merci à tous. La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>